



Dès 2014, nous avons affiché très nettement nos ambitions face aux enjeux environnementaux. Cette conviction s'est traduite très vite par des actions ou des projets directement maîtrisés par la commune.

La toute première décision par exemple a été de passer instantanément dès 2014 au «zéro phyto», y compris dans le cimetière, et ce avant même la promulgation de la loi Labbé. L'aménagement et l'extension du cimetière précisément a été l'un des tout premiers projets de la mandature avec un concept totalement végétalisé. Autre projet important sur lequel nous avons été attentifs, c'est celui de l'école des Badiou ; des objectifs ont été fixés aux architectes en termes de santé et de confort (acoustique, thermique, éclairage, matériaux,...). De la même manière, la conception même du restaurant scolaire et son fonctionnement ont permis de fixer des axes forts : repas élaborés sur site, produits frais et locaux, qualité des repas, objectifs pédagogiques, tarification sociale....



Cuisine du restaurant scolaire

La maîtrise des coûts d'énergie a aussi constamment été recherchée notamment au niveau des bâtiments municipaux qui ont quasiment tous été remis à niveau depuis 2014. En éclairage public, il y a eu des travaux d'effacement de réseaux, des travaux de rénovation (re-lamping LED) ; une rénovation complète est aujourd'hui à l'étude. Le maillage piétonnier intra-agglomération est achevée avec des extensions en sablé, donc perméables, qui permet un chemine-

Préservation de l'environnement et transition énergétique : une urgence qui nous concerne tous !



Cheminement doux perméable

ment doux sécurisé.

Citons aussi notre action dans le cadre du programme Breizh Bocage qui a permis de reconstituer des haies bocagères au bénéfice des agriculteurs notamment. L'implication de la commune dans le projet PNR, et ceci très en amont puisque PLERGUER a adhéré très tôt à Cœur Emeraude, a été une volonté forte sur les enjeux de notre territoire. Le verger conservatoire de cerisiers (ou plus exactement de badoliers) ainsi que le projet d'aire de co-voiturage au Mesnil sont autant d'exemples de l'action municipale. Enfin, le PLU approuvé en juillet 2022, a aussi bien entendu été travaillé à l'aune de toutes ces questions environnementales. Mais au-delà des actions et projets pilotés directement par la commune, de multiples initiatives de sensibilisation ont été menées ; d'abord par la commune (circuit pédagogique sur l'eau à Beaufort, semaine du développement durable, semaine pour les alternatives aux pesticides ...). Des partenaires publics ont aussi beaucoup travaillé sur la sensibilisation du grand public sur toutes ces questions. Ainsi, Saint Malo Agglomération joue un rôle moteur, notamment en sensibilisant les habitants du territoire à réaliser la tra-



sition énergétique ; Saint-Malo Agglomération réalise chaque année des animations gratuites autour de ces thématiques. L'association Cœur Emeraude, structure qui travaille depuis de nombreuses années à la création du Parc Naturel Régional Vallée de La Rance - Côte d'Emeraude, a organisé aussi de nombreuses conférences avec des personnalités, spécialistes des grands enjeux climatiques, notamment, comme Jean JOUZEL climatologue, membre du Groupe d'Experts International sur l'Evolution du Climat, le fameux GIEC qui nous interpelle depuis 30 ans sur le changement climatique. Aujourd'hui l'heure n'est plus à la seule mobilisation des élus et des responsables ; chaque citoyen doit se sentir concerné. On a vu l'année dernière que nos comportements peuvent changer lorsqu'il a fallu préserver nos ressources en eau potable, puisque des réductions de consommation ont été constatées. C'est le but du Plan Communal d'Education à l'Environnement et au Développement Durable : chacun à un rôle à jouer. Cette démarche initiée par Saint Malo Agglomération afin de créer un Réseau d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (REED), a permis à la commune de Plerguer de saisir cette opportunité. C'est le thème du dossier de ce bulletin municipal. Il y a urgence et cela nous concerne tous !

Bel été à tous.

Le Maire, Jean-Luc BEAUVAIN

Coup de projecteur sur les décisions importantes du Conseil Municipal

CM du 7 février 2023

- **Saint-Malo Agglomération – Prestations de services aux communes – Accompagnement pour études et travaux – Convention - Cadre.** Le conseil municipal a approuvé la convention avec l'agglomération permettant aux communes de faire appel aux services communautaires et de définir les conditions financières.
- **Personnel – Contrat d'assurance des risques statutaires - Habilitation du CDG 35 – Décision.** Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser le Président du Centre de Gestion 35 à souscrire, pour le compte de la commune de Plerguer, des contrats d'assurance statutaires.
- **Urbanisme – Programme Local de l'Habitat de Saint Malo Aggloméra-**

tion - Avis. Le conseil municipal a émis un avis favorable sur les orientations générales du PLU mais un avis défavorable sur les objectifs territorialisés envisagés pour Plerguer.



- **Urbanisme – Opération d'Aménagement Programmée Le Chemin des Ecoliers – Délégation du droit de préemption à l'EPF Bretagne – Approbation.** Le conseil municipal a décidé de déléguer le droit de préemption de la commune à l'Établissement Public Foncier de Bre-

tagne pour procéder aux acquisitions foncières relevant de l'opération d'urbanisme Le Chemin des écoliers.

- **Voirie – Hameau de l'Épine – Travaux de sécurité routière – Attribution du marché.** Après étude du Cabinet ATEC Ouest et une consultation d'entreprises, le conseil municipal a décidé d'attribuer le marché des travaux de sécurité du hameau de l'Épine à l'entreprise POTIN TP pour un montant de 74 086,00 € HT.
- **Voirie – Hameau de l'Épine – Travaux de Sécurité routière – Demande de Subvention (DETR).** Le conseil municipal approuve la demande de financement au titre de la DETR pour les travaux de voirie du hameau de l'Épine.
- **Atelier de sensibilisation aux arts plastiques – Vacances de février – Tarification.** Dans le cadre de l'ate-

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

COLIN Anaïs	3 janvier	19, rue de la libération
PASQUIER Eleandre	10 janvier	16, rue de Dinan
TEIXEIRA ROSAS Inês	12 janvier	4, Le Pont Allain
ELARD Emma	29 janvier	14, rue des Violettes
DORCIVAL PERREL Tristan	7 mars	30, rue des Etangs
MARÉTHEUX Éloi	27 mars	49 Ter rue de la Libération
ROCHE GOUPIL Elyn	29 mars	21 Ter rue des Violettes
HERNANDEZ Anna	31 mars	2, La Lande aux Guibets
CHOUZENOUX Capucine	5 avril	7, impasse des Maraîchers
DEVAUX Alice	12 mai	2, rue Pierre Romé
ROGER Jeanne	16 mai	14, Lycastel
DUMAS Camille	27 mai	3 bis rue de la Croix du Fresne
LE BIHAN Alma	15 juin	10, La Ville Jean
LEMEL Keyla	18 juin	21, rue de Beaufort
BLANCHARD Adèle	23 juin	6, Impasse des Amarelles
BOUAISSIER LE DUC Julia	30 juin	13 bis, Le Perray

MARIAGES

28 janvier 2023	Alain RIVERAIN et Angélique HERMESSAN
29 avril 2023	François-Régis DEHERY et Flora BESSEICHE-CHEVRAY
20 mai 2023	Erwan BERTRAND et Gladys LAVA
27 mai 2023	Kévin DURAND et Tatiana GILLET
3 juin 2023	Philippe CAMBON et Sandra CLAUDI

PLERGUER INFOS - Bulletin Municipal d'Informations. N° 50 - JUILLET 2023 -

Tirage 1 450 exemplaires.

Directeur de la publication : Jean-Luc Beauvoisin.

Comité de rédaction : Commission communication. Crédit photos : Municipalité -

Associations. Infographie et impression : IMPRIMERIE NOUVELLE 02 99 48 01 82

DÉCÈS

3 janvier 2023	Joseph DOUARD	17, rue de la Croix du Fresne
13 janvier 2023	Georges CAMBIER	8, rue du Général de Gaulle
20 janvier 2023	Annick ADAM, épouse Roger	3, la Moignerie
18 février 2023	Joaquim NOGUEIRA ALVES	23, rue du Général de Gaulle
21 février 2023	Raymond MOUCHEL 11,	la Gare
6 mars 2023	Didier CHAPRON 4,	la Touesse
9 mars 2023	Guy LOHIER 12,	rue du Mézeray
20 mars 2023	Odette LEBRET, épouse Corvaisier	15, l'Épine
5 avril 2023	Daniel THOMAS 22,	rue des Etangs
16 avril 2023	Auguste MARTIN 21 bis,	rue de Beaufort
20 avril 2023	Patricia MAISONS, épouse Bogaert	6, rue de Dinan
2 mai 2023	André CHARTIER 7,	rue des Aulnaies
9 mai 2023	Thierry LEGRAND	17, rue de la Libération
17 mai 2023	Emmanuel DUFEE 1,	la Planche
23 mai 2023	Lucette GILBERT, épouse Perrin	2, le Pont Allain
30 mai 2023	André LEMEN 4 bis,	rue des Aulnaies
28 juin 2023	Jean-Paul BOUTOUX	1, impasse des Bréjoux

lier de sensibilisation aux arts plastiques organisé par la commune pour les enfants de 8 à 12 ans, le conseil municipal a fixé le tarif de participation à 25 € pour une semaine.

CM du 14 mars 2023

• **Comptes Administratifs 2022 – Budget Principal et budget annexe Le Champ Lison – Approbation.** Le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs :

budget principal :

- fonctionnement : 563 384,16 € (excédent)
- investissement : 432 912,08 € (excédent)

Le Champ Lison :

- fonctionnement : 0 €
- investissement : - 55 271,94 €

• **Comptes de gestion 2022 – Budget Principal et budget annexe Le Champ Lison.** Le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion 2022 du budget principal et du budget annexe Le Champ Lison.

• **Budget 2023 – Vote des taux d'imposition 2023.** Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2023 (Taxe Foncière Bâti : 38,83 % ; Taxe Foncière Non Bâti : 47,20 %).

• **Budget 2023 – Subvention aux associations.** Le Conseil Municipal a voté les attributions de subventions aux associations pour l'année 2023.

• **Budget 2023 – Ecoles – Attribution.** Le Conseil Municipal a approuvé les attributions suivantes :

Ecole publique : 18 050,00 € (hors charges de personnel et de fonctionnement). **Ecole privée :** 85 198,42 €

• **Budget 2023 – Participation à divers organismes et subvention CCAS.** Le Conseil Municipal a voté le montant des participations à divers organismes, et la subvention au CCAS (12 000 €).

• **Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE 35) – Modification des statuts - Approbation.** Le conseil muni-

cipal a émis un avis favorable à la modification proposée des statuts du SDE 35.

• **Personnel – Protection Sociale Complémentaire – Contrat d'assurance collective – Convention de participation – Approbation.** Le Conseil Municipal a décidé de retenir la procédure de convention de participation avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, au titre de la prévoyance, dans le cadre de la procédure de mise en concurrence organisée par le CDG 35.

• **Urbanisme – Opération d'Aménagement Programmée (OAP) – Chemin des Ecoliers – Délégation du droit de préemption à l'EPF Bretagne – Modification.** Le Conseil Municipal a voté une modification de la délibération du 7 février 2023.

CM du 4 avril 2023

• **Budget 2023 – Budget Principal – Approbation.** Le Conseil Municipal a voté le budget 2023 sur les bases suivantes :

- fonctionnement : 2 504 516,00 €
- investissement : 2 422 494,89 €

• **Budget 2023 – Vote des taux d'imposition – Complément.** Le Conseil Municipal a complété la délibération du 14 mars en confirmant le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) à hauteur de 15,10 %.

• **Bac d'équarrissage réfrigéré – Convention avec la commune de Lillemer – Approbation.** Le conseil Le Conseil Municipal a approuvé la convention à intervenir avec Lillemer pour une mise à disposition du bac d'équarrissage réfrigéré de la commune de Plerguer.

• **Matériel de désherbage alternatif – Aide Régionale – Demande de subvention - Approbation.** Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention auprès de la Région à hauteur de 50% pour l'acquisition d'un matériel de désherbage alternatif (4 139,60 € HT)

CM du 23 mai 2023

• **Urbanisme – Renouvellement urbain – Opération d'aménagement et de Programmation «Le Chemin des Ecoliers» (OAP) – Actions foncières – Convention opérationnelle avec l'EPF de Bretagne.** Le Conseil Municipal a décidé de confier à l'EPF de Bretagne la mission des acquisitions foncières et a approuvé la convention qui définit les engagements de chacune des parties.



• **Urbanisme – Renouvellement urbain – Rue de Lette – Cession de parcelles à la commune par l'EPF de Bretagne – Approbation.** Le Conseil Municipal a approuvé la cession à la commune de Plerguer, à titre gratuit, par l'EPF de Bretagne des parcelles correspondant aux délaissés de voirie qui n'ont pas été intégrées dans le périmètre de l'opération réalisée par la SA HLM LA RANCE.

• **Cimetière – Règlement intérieur – Modification.** Le conseil municipal approuve une reformulation du libellé concernant des bénéficiaires de concessions dans le cimetière de Plerguer.

CM du 12 juillet 2023

• **Urbanisme – Lotissement «Le Hameau des Serres» - Dénomination de voie – Approbation.** Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à la voie de desserte du lotissement «Le Hameau des Serres» le nom de : Allée des pivoines.

Coup de projecteur sur les décisions importantes du Conseil Municipal

• **Urbanisme – Lotissement «Le Hammeu des Serres» - Convention de rétrocession des équipements communs – Validation.** En amont de l'opération, le conseil municipal a voulu anticiper les conditions de rétrocession des futurs espaces publics et a approuvé la convention correspondante qui fera ainsi partie du dossier du permis d'aménager.

• **Urbanisme – Lotissement «Le Hammeu des Serres» - Cession d'une emprise foncière à la société Acanthe – Approbation.** Le périmètre de l'opération intégrant une emprise foncière appartenant à la commune, le conseil municipal a approuvé sa cession à la société Acanthe au prix de 20 € le mètre carré.

• **Urbanisme – Projet d'extension d'un élevage de vaches laitières : SCEA Cornée – Louvet de Roz-Landrieux – Consultation du public – Avis.** Le conseil municipal a décidé de formuler un avis défavorable dans la mesure où le permis de construire a été refusé par Monsieur le Maire de Roz-Landrieux.

• **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) – Point d'eau Incendie (PEI) – La Motte – Convention de mise à disposition avec l'EARL Plainfossé – Approbation.** En application du Schéma Communal de Défense Exté-

rieure Contre l'Incendie (SCDECI), le conseil municipal approuve la convention de mise à disposition du PEI avec l'EARL Plainfossé, ce dispositif étant située sur le domaine privé.



Conseil municipal : vote du PNR

• **Bibliothèque et Restaurant scolaire – Intervention de bénévoles – Convention – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la convention-type à établir entre la commune et les bénévoles intervenant pour les missions de service public de la bibliothèque et de la restauration scolaire.

• **Parc Naturel Régional Vallée de La Rance Côte d'Emeraude – Charte et statuts – Adhésion de la commune – Approbation** Le conseil municipal a approuvé sans réserve la charte du PNR et les statuts et a décidé d'adhérer au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional.

• **Voirie – La Barre Guineheuc – Travaux de reconstitution du pont – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la réalisation des travaux d'ouvrage d'art sur Le Meleuc à La Barre Guin-

heuc et a décidé de les attribuer à l'entreprise COLAS Côte d'Emeraude, pour un coût de 39 600 € HT.

• **Voirie – Pont de la La Barre Guineheuc – Financement – Convention avec la commune de Miniac-Morvan – Approbation.** Le conseil municipal a approuvé la convention de financement des travaux à intervenir avec la commune de Miniac-Morvan, chacune des 2 communes contribuant à hauteur de 50% du coût.

• **Association solid'R Plerguer – Subvention – Approbation.** Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de démarrage de 350 € à la nouvelle association «Solid'R Plerguer».

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Pour ce bulletin municipal du 1^{er} semestre 2023, nous tenons à vous sensibiliser sur 2 sujets importants.

Les vacances arrivent à grands pas et l'envie d'évasion, de soleil, de dépaysement se fait sentir ... mais il faut rester vigilant car ces moments de bonheur en famille ou entre amis peuvent vite être gâchés par un cambriolage. Il est donc nécessaire de prendre des dispositions telles que vérifier le bon verrouillage de votre habitation, demander à un proche ou un voisin de venir régulièrement pour montrer de la vie dans votre maison ou encore être protégé par un système de sécurité ; vous pouvez également prévenir la gendarmerie de votre départ, afin de partir sereinement et de profiter de vos vacances.

L'autre sujet concerne l'économie d'eau ; en été 2022, la sécheresse aura été considérable avec des restrictions d'eau importantes. Les fortes chaleurs ont affaibli les niveaux des nappes phréatiques qui remontent difficilement. Malgré les quelques précipitations survenues, les réserves d'eau souterraine sont encore très basses pour la saison. Il est donc de notre devoir de réduire notre consommation d'eau potable dès maintenant, chaque geste compte ! Prenez soins les uns des autres, nous restons à votre écoute.

Mme CANTAREL Jessica
et Mr BRINDEJONC Daniel.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : Les premières décisions ont été prises

La mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants était l'un des engagements du mandat. C'est donc chose faite depuis le 10 février dernier où les élèves des classes de CM1 et CM2 des deux écoles ont élu parmi eux 13 conseillers municipaux.

Ce sont donc 8 représentants de l'École des Badioux et 5 de l'École Notre Dame, en proportion des effectifs de ces écoles, qui ont été choisis démocratiquement pour représenter leurs camarades. En présence de Monsieur le Maire, le 3 mars, dans la salle Bertrand Robidou, a eu lieu le Conseil d'Installation au cours duquel lecture de la Charte du Conseil Municipal des Enfants leur a été donnée ainsi que la remise des écharpes tricolores aux jeunes élus. Par la suite, ce sont deux réunions de travail qui ont été mises en place pour aboutir le vendredi 16 juin, au premier conseil municipal avec mise au vote des délibérations

telles que par exemple la mise en place de dispositions pour lutter contre les incivilités ayant lieu au stade Pierre Romé, l'organisation d'une randonnée «Zéro Déchet», la participation à l'élaboration de menus du restaurant scolaire... Ainsi, les jeunes élus découvrent pour la plupart d'entre eux l'échange d'idées, le processus démocratique, le vote de délibérations et participent activement aux débats encadrés par quatre membres du Conseil Municipal. Les CM1 ayant été élus pour deux ans poursuivront leurs actions dès la rentrée scolaire prochaine, rejoints par de nouveaux membres élus pour succéder aux CM2 pour qui le départ de leur école signifie aussi la fin de leur mandat. Nul doute que d'autres idées germeront, seront débattues, certaines abandonnées, d'autres votées pour être appliquées par la municipalité.

Bonnes vacances à tous nos élèves !



Installation du CME

CEREMONIE PATRIOTIQUE

La commémoration de l'armistice de 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai s'est tenue au monument aux morts en présence des associations patriotiques de Plerguer, des représentants des anciens combattants de Lanhélin, des sapeurs-pompiers, du conseil municipal, des maires honoraires, des représentants des associations, des deux directrices d'école, des citoyens plerguerrois et pour la première fois des membres du conseil municipal des enfants et de jeunes de l'Espace Jeunes. C'est avec fierté et émotion que deux conseillers municipaux «enfants» ont déposé une gerbe pour honorer nos combattants morts pour la France.



Dépôt de gerbe par deux membres du CME



NOS JEUNES FONT LEUR DEVOIR DE MEMOIRE

Jeudi 23 février, une quarantaine de jeunes de 11 à 15 ans, membres de l'Espace Jeunes se sont rendus en Normandie pour une sortie organisée conjointement par la municipalité et par le Souvenir Français, association mémorielle.

Ce voyage financé en grande partie par le Souvenir Français a permis aux jeunes de découvrir le Mémorial de Caen, le cimetière américain de Colleville où lors d'une cérémonie empreinte d'émotion, les adolescents ont déposé une gerbe en l'honneur des soldats américains morts pour nous sauver. La sortie s'est poursuivie sur la plage d'Omaha Beach où les jeunes ont à nouveau déposé une gerbe rendant ainsi hommage aux valeureux soldats. Ce fut un grand moment d'émotion et de recueillement pour nos jeunes attentifs et émus. La journée s'est terminée par la visite du cimetière allemand de Cambe. Au final, une très belle journée inoubliable pour honorer le devoir de Mémoire. Nul doute que la transmission du souvenir des soldats morts pour préserver nos libertés a pris tout son sens ce jour là ! Un grand merci aux jeunes et au Souvenir Français ! S'en est suivie une soirée restitution à l'espace jeunes vendredi 31 mars : les jeunes qui ont participé à la sortie Mémorial de février dernier ont reçu un diplôme des mains de Philippe Gouesbier, Président du Comité du Souvenir Français de Plerguer. Les parents étaient également conviés pour visionner les images de cette sortie et partager le pot de l'amitié.



Mémorial de Caen



Plage d'Omaha Beach



Les jeunes ont reçu leur diplôme du Souvenir Français.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

TRANSPORT SCOLAIRE : UN NOUVEL ARRÊT-BUS RUE DE SAINT-MALO



L'organisation des transports scolaires relève de la compétence de la Région. Les itinéraires sont constamment adaptés aux besoins ou aux contraintes de circulation. Ceci a amené la municipalité et la Région à implanter un nouvel arrêt-bus rue de Saint-Malo au niveau du lotissement du Clos des Cerisiers, remplaçant l'arrêt-bus du Mézeray avec un circuit plus difficile, dans les rues de Lette et Laennec, avec les bus de 13 m. Un abribus-double sera installé dans les prochains mois.

LA SALLE DE TENNIS DISPOSE DÉSORMAIS D'UN NOUVEL ECLAIRAGE



Cette salle municipale disposait du système d'éclairage d'origine dont le fonctionnement et les performances énergétiques étaient très dégradés. La municipalité a donc décidé de rénover totalement l'éclairage par un équipement parfaitement aux normes de la Fédération Française de Tennis et répondant aux objectifs de sobriété énergétique.

RUE DE LETTE : LES LOGEMENTS SOCIAUX SONT LIVRÉS

L'opération de renouvellement urbain de la rue de Lette s'est prolongée puisqu'elle a débuté en 2018. Les 4 logements sociaux sont livrés et marquent l'aboutissement d'un dossier que la municipalité a su mener à bien, malgré un montage financier difficile. Les clés ont été remises aux locataires le 18 juillet.

RUE DE LETTE : LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE SONT PROGRAMMÉS

En accompagnement du programme

de logements de la rue de Lette permettant un élargissement de la rue de Lette et du carrefour avec la rue de Laennec, la municipalité a étudié, avec un bureau d'étude spécialisé, un aménagement présenté aux riverains concernés le 31 mai. Les travaux devraient commencer avant la fin de l'année 2023 et apporter une touche finale à l'ensemble du projet.

DÉFENSE INCENDIE : TROIS NOUVEAUX POINTS SONT OPÉRATIONNELS



Le programme communal de défense incendie avance : 3 nouveaux points incendie sont opérationnels et validés par le SDIS : le plan d'eau naturel de La Motte permet de défendre le hameau de La Ville Goriou ; les 2 bâches des hameaux de Saint-Pétreux et de Rohéard.

L'EPINE : LES TRAVAUX DE SÉCURITÉ SUR LA VOIRIE SONT RÉALISÉS

A la demande et en concertation avec des habitants du hameau, les travaux de sécurité ont été réalisés ;





Ils se sont traduits par la mise en œuvre d'un plateau ralentisseur et par la réalisation d'un «passage de politesse». Ils produisent désormais leurs

effets dans cet hameau qui fait partie intégrante de la zone agglomérée de Plerguer.

LOUMAS : LE PLATEAU SURÉLEVÉ ÉTAIT DEVENU INDISPENSABLE

Après des aménagements destinés à limiter la vitesse sur la sortie nord de Plerguer, la municipalité a utilisé le dernier levier pour obtenir des résultats : un plateau surélevé sur cette route départementale (RD75) très fré-



quentée qui contribuera à la meilleure sécurité de tous.



LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DES BADIOUS

Dans le bulletin municipal précédent, les travaux de charpente avaient été annoncés en mars 2023, ce qui a été effectif.

Pour autant le chantier tarde à reprendre son rythme, la difficulté majeure étant de faire revenir les entreprises sur le chantier de l'école publique de Plerguer ; ce qui peut se comprendre dans la mesure où l'interruption brutale des travaux en 2022 les a amenées à modifier leurs plans de travaux, sans lisibilité sur la reprise du chantier. Il faut ajouter que la très forte augmentation du coût des matériaux subie en 2022 ne facilite pas les choses. Les entreprises du bâtiment ayant des carnets de commandes très fournis, le défi consiste à leur demander de repositionner le chantier de Plerguer dans leurs priorités. Ceci étant, l'intervention de l'entreprise de couverture, qui est déterminante pour la mise hors d'eau et donc l'interven-



tion des autres corps de métier en intérieur devrait pouvoir s'envisager en septembre et octobre/novembre prochain. Les élèves de l'école des Badious feront donc malheureusement une nouvelle rentrée scolaire dans les conditions actuelles.

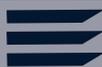


UNE NOUVELLE DÉCORATION DE LA FAÇADE DE LA MAIRIE

La municipalité a décidé cette année de revoir la décoration de la façade de la Mairie, en remplaçant les traditionnelles jardinières par des compositions colorées, certaines reprenant même le symbole de nos «badious», emblème de la commune. Celles-ci ont été installées juste pour la fête des badious apportant une touche supplémentaire à notre fête ancestrale particulièrement festive, colorée et ensoleillée cette année. Au-delà du volet esthétique, l'objectif de cette initiative a été bien entendu d'économiser l'eau d'arrosage et de contribuer à l'effet collectif de sobriété de consommation de nos ressources.

#10#





LE PONT DE LA BARRE GUINEHEUC : ENFIN UNE SOLUTION TECHNIQUE DEFINITIVE

Le pont de la Barre Guineheuc, positionné sur le Meleuc et qui marque la limite entre les communes de Miniac-Morvan et de Plerguer, a fait l'objet d'une réfection en 2012 sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Miniac-Morvan. Depuis la réception de ces travaux (2014), le pont a régulièrement fait apparaître des désordres aujourd'hui toujours non résolus.

En 2022, dans le cadre du «Programme National Ponts», la commune de Plerguer a sollicité un diagnostic pris en charge par l'Etat et qui a confirmé la dégradation de la situation, amenant les deux communes à prendre des mesures de sécurité pour limiter le tonnage des véhicules. Plus récemment, dans le cadre du projet de restauration du Meleuc, piloté par le Syndicat des Bassins Côtiers de Dol de Bretagne, il a été jugé pertinent et nécessaire que ce cours d'eau retrouve son lit originel. Cette opportunité a été étudiée par le SBC Dol en concertation avec les communes de Miniac-Morvan et Plerguer ; celle-ci a été validée ce qui a eu pour effet de re-questionner complètement le positionnement de l'ouvrage de traversée du Meleuc. Ainsi, il a été décidé de :

- démolir l'ancien pont et de remblayer le site qui ne sera plus en eau ;
- de déplacer le lit du Meleuc plus à l'Est, sur le territoire de Plerguer ;
- de traiter la traversée du Meleuc par l'implantation d'un dalot ;
- de reconstituer la structure de voirie en partie supérieure du dalot.

Cette orientation actée permettra en définitive de réunir dans un projet commun la réalisation des travaux de restauration du Meleuc (SBC Dol) et de résoudre la problématique de l'ouvrage d'art nécessaire à la traversée du Meleuc (Miniac-Morvan et Plerguer). En complément des travaux sous maîtrise d'ouvrage du SBC Dol, la commune de Plerguer assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux concernant l'ouvrage d'art puisque désormais celui-ci se situera sur le territoire de Plerguer. Ces travaux seront pris en charge financièrement à part égale par chacune des communes de Miniac-Morvan et de Plerguer. Les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année. Cette solution devrait solder définitivement le dossier pour un coût bien moindre (environ 40 000 €) à celui d'une reconstruction d'un nouveau pont.



Le Pont de la Barre Guineheuc



ANTENNE-RELAIS TELEPHONIQUE : LE POINT

L'opérateur téléphonique BOUYGUES a déposé en mairie en octobre 2022, un projet d'installation d'une antenne-relais 4G (Bouygues/SFR) dans le secteur du hameau de Painfour.

Un collectif d'habitants de ce village s'est constitué et a saisi le maire pour solliciter la remise en question de ce projet ; étant précisé qu'en la matière le maire n'a pas de levier juridique pour s'opposer à ce type d'équipement, si ce n'est simplement au regard de sa conformité au code de l'urbanisme et au PLU. Pour autant, un dialogue s'est instauré dans la plus grande transparence ; des échanges ont eu lieu, y compris en séance du conseil municipal. Une négociation, seule voie possible, a été menée en mairie avec les représentants de Bouygues. Un nouvel emplacement a été proposé à Bouygues, sur le terrain de la coopérative AGRIAL, à proximité du pas-



sage à niveau de Sévin. Le projet est avancé et devrait être soumis à instruction administrative dans les semaines à venir. Un dossier travaillé dans la transparence, le dialogue et le respect mutuel.



SNCF : LA LIGNE DOL/DINAN PERTURBÉE PENDANT L'ÉTÉ

Pour raison de travaux réalisés par la SNCF à la gare de Dinan, la ligne Dol-Dinan n'est plus assurée par voie ferroviaire depuis le 3 juillet et jusqu'au 3 septembre 2023.

La SNCF a néanmoins mis en place des liaisons par autocars pendant cette période. Les circulations en TER

reprondront le 4 septembre 2023. Les horaires de cars pour le service de l'été sont consultables sur le site TER <https://www.ter.sncf.com/bretagne>. La mairie dispose également des fiches horaires.



L'ABRI DES RANDONNEURS VA RENAITRE DE SES CENDRES

Quel spectacle de désolation ce dimanche 7 mars au réveil !

L'abri des randonneurs bien connu des amoureux de l'environnement, de la nature et des ballades autour de Beaufort pour se reposer, passer un petit moment de convivialité, pour pique-niquer, a été victime de vandalisme. Entièrement détruit par les flammes, ce lieu inauguré il y a pourtant quelques années seulement par la municipalité va heureusement renaître de ses cendres.

Les échanges que la municipalité a eus avec les assurances ont pu aboutir et le nouvel équipement devrait être implanté en fin d'année.



L'abri des randonneurs lors de son inauguration



L'abri des randonneurs après l'incendie

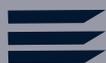


LES ELEVES DE CM2 DES 2 ECOLES RECUS PAR LA MUNICIPALITE

Lundi 3 juillet à la salle Bertrand Robidou, les élèves de l'école des Badiou et de l'école Notre Dame étaient invités par la municipalité pour recevoir un dictionnaire et un livre.

Chaque année, la municipalité tient à marquer ce temps fort de la fin du cursus en école primaire, par un moment de convivialité avec tous les jeunes concernées en

rappelant les valeurs républicaines véhiculées par Bertrand Robidou. Monsieur le maire a conclu en disant qu'avec l'entrée en 6e, les élèves quittent les écoles de Plerguer, pour aller vers un nouveau cap et la municipalité tient ainsi à marquer ce passage important, auquel les enseignants les ont préparés.



TEXTILES : UN NOUVEAU POINT D'APPORT VOLONTAIRE, RUE DE LA CERISAIE

La compétence «déchets» au sens large relève de Saint Malo Agglomération. Dans le cadre de cette compétence, Saint Malo Agglomération a pour objectif de rationaliser le tri des déchets et de favoriser les processus de recyclage.

S'agissant des textiles, qui représentent 5% des ordures ménagères (soit environ 1000 Tonnes sur l'agglomération), il est essentiel de les collecter spécifiquement puisque les textiles sont **valorisables à 100 %** (vêtements de seconde main, chiffonnage, isolant,...). C'est par ailleurs une économie pour le service public puisqu'on estime à 200 € le coût de traitement d'une tonne de déchets (incinération). La commune de Plerguer dans le cadre de sa politique environnementale a donc souhaité renforcer son offre de collecte textile pour ses habitants. Celle-ci sera désormais bien dimensionnée puisqu'on estime un Point d'Apport Volontaire (PAV) pour 1000 habitants. Ce nouveau Point d'Apport Volontaire «double» qui se situe rue de la Cerisaie viendra s'ajouter à celui déjà existant sur le site du parking du supermarché U Express, soit une offre totale dimensionnée pour 3000 habitants.



Réception du nouveau PAV



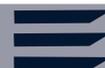
RECEPTION TRADITIONNELLE A LA MAIRIE D'UNE DELEGATION DE NOTRE COMMUNE JUELLE ALLEMANDE



Chaque année, début mars, le comité de jumelage de Plerguer invite ses homologues de Lette à l'occasion de sa traditionnelle choucroute.

C'est aussi pour la municipalité l'opportunité de recevoir la délégation allemande à la Mairie. Celle-ci a eu lieu le 5 mars 2023 et a permis aux responsables d'exprimer leur attachement à la pérennité des liens d'amitié qui existent désormais depuis plus de 55 ans.

Monsieur le Maire a souhaité également rappeler le rôle de l'Europe au service de la paix, alors que la guerre fait rage en Ukraine. Il a également indiqué en cette année du 60^{ème} anniversaire du traité de l'Elysée signé en 1963 entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer, que rien n'était jamais acquis et qu'il fallait collectivement se mobiliser pour préserver la paix et la démocratie.



LE CENTRE DE LOISIRS : UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL AUGMENTÉE

L'Espace de la Cerisaie a été inauguré le 17 décembre 2016. Cet équipement, qui a coûté 1 000 000 €, constitue une étape majeure dans l'offre de services aux habitants, puisqu'il intégrait l'Espace Jeunes, le Centre de Loisirs et la Maison des Associations.

Cet équipement a très vite pleinement joué son rôle et justifié sa fonction éducative et de lien social car chacune de ses 3 composantes a été utilisée à la mesure de ses capacités. S'agissant du Centre de Loisirs lui-même régi par des règles très strictes en matière d'encadrement et d'accueil, la capacité homologuée a été rapidement atteinte pour en arriver à ce que la municipalité envisage une extension, soit 6 ans après sa mise en service. Il était en effet primordial d'augmenter sa capacité pour pouvoir répondre aux besoins des familles plerguerriotes de plus en plus nombreuses ; la population de Plerguer a en effet augmenté considérablement sur les dernières années. L'option d'une extension par une structure modulaire a été privilégiée pour pouvoir être opérationnelle le plus rapidement. Une attention particulière a été portée sur son intégration ar-

chitecturale, au regard du bâtiment existant. Par ailleurs, les services techniques municipaux ont accompagné le projet par un aménagement des espaces extérieurs (cour et espaces verts). Le coût de cette structure modulaire s'est élevé à 119 588 €. Ainsi, le Centre de Loisirs aujourd'hui dispose d'une capacité d'accueil homologuée de 72 enfants, ce qui situe Plerguer à un niveau d'accueil tout à fait correct.



La nouvelle structure modulaire

LES MAMANS MISES A L'HONNEUR

Samedi 10 juin à l'Espace de la Cerisaie, la municipalité a convié les familles qui ont eu la joie d'accueillir un enfant entre mai 2022 et mai 2023. 7 familles étaient présentes.

28 enfants ont vu le jour à Plerguer entre ces 2 dates. Monsieur le maire a remémoré les valeurs de la famille et la joie que procure

l'arrivée d'un enfant dans une famille. Il a rappelé les actions développées par la municipalité en matière de petite enfance, de parentalité et de politique socio-éducative. La cérémonie s'est terminée par l'habituelle photo de groupe et le verre de l'amitié.



ANIMAUX EN DIVAGATION :

UNE VIGILANCE ATTENDUE DES PROPRIÉTAIRES

Si, depuis des années, la mairie a accentué ses interventions concernant les chiens en divagation, surtout en centre bourg, par l'envoi systématique en fourrière, elle est aussi régulièrement sollicitée pour la divagation de bovins et de chevaux.

Il n'est pas rare en effet que la gendarmerie contacte le maire ou les adjoints, souvent la nuit ou le week end, pour des animaux en divagation, notamment sur la nationale N176 ; la présence de ces animaux sur cette 4 voies étant à l'évidence source de danger très important. Il est donc rappelé aux propriétaires d'être très vigilants et de s'assurer de la parfaite fiabilité des enclos de leurs animaux.





LE DOSSIER : RESEAU D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (REEDD)

C'est en 1972 que l'UNESCO impulse une réflexion sur l'éducation relative à l'environnement. La conférence des Nations Unies de Stockholm déclare «essentiel de dispenser un enseignement sur les questions d'environnement aux jeunes générations aussi bien qu'aux adultes.» Le mouvement de l'éducation à l'environnement se structure alors, au fil du temps, notamment sous forme de réseaux à différentes échelles du territoire.

Ces réseaux rassemblent des structures (associations, collectivités, établissements scolaires,..) et des individuels (animateurs, enseignants, professionnels de l'en-

vironnement, parents, habitants du territoire...). Ils permettent de mutualiser les savoirs, les expériences et savoir-faire en matière d'éducation à l'environnement et poursuivent les objectifs suivants :

- Informer, sensibiliser, éduquer, former par et pour l'environnement, au contact du terrain.
 - S'adresser à tous, partout et tout au long de la vie.
 - Développer des pédagogies actives et participatives.
- Porté par Saint-Malo Agglomération dans le cadre du Plan Climat Air Energie, le réseau se structure aujourd'hui sur notre territoire et dans notre commune.



Assemblée des participants lors des ateliers



PLERGUER AU CŒUR D'UN RESEAU LOCAL

Les sujets liés à l'environnement font aujourd'hui partie de notre quotidien... Mais concrètement, au niveau local, au sein d'une commune, comment cela se traduit-il ? Quelles actions ? Avec qui ? Comment ? Pour quoi ?

Une première rencontre avec les animateurs du Réseau EEDD, en février 2022, a été l'occasion d'aborder tous ces questionnements. Comment s'y prendre ? Car les élus ne sont ni des spécialistes de l'environnement et la biodiversité, ni des animateurs nature. Dorian MARIE, coordinateur du réseau EEDD, a lancé l'idée suivante : et si Plerguer devenait commune pilote au niveau de l'agglomération pour porter une politique d'éducation à l'environnement ? Ainsi, la commune bénéficierait, dans un premier temps, d'un accompagnement pour élaborer un plan d'éducation à l'environnement à mettre en œuvre sur les trois prochaines années du mandat. Cette expérience pourrait, dans un second temps, servir de «prototypage», de ma-

tière à penser pour l'ensemble de l'agglomération. Après validation de cette proposition au sein du conseil municipal, un petit groupe d'élus s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2022, accompagné de Charlène DI FRANCO et Dorian MARIE. Ces moments de réflexions, d'informations, d'échanges d'expériences ont abouti à l'écriture de nos intentions, à savoir : **Bien vivre ensemble** petits et grands, nouveaux venus et les plus anciens, **donner envie de s'investir**, de questionner ses habitudes en s'amusant, **coopérer et valoriser les initiatives existantes**, les ressources des habitants, producteurs (...), **mobiliser**, conscientiser les habitants à la Démarche environnementale. Le 1^{er} mars a eu lieu une réunion

publique où partenaires, habitants, élus se sont réunis pour alimenter, enrichir les propositions d'actions du groupe de travail. Moment d'ébullition collective, joyeux et productif !

Bien vivre ensemble
Coopérer
Mobiliser
Démarche environnementale



Les ateliers REEDD

LES ACTIONS EN REFLEXION

Nous pouvons aujourd'hui décliner nos intentions en actions concrètes et proposer prochainement des rendez-vous joyeux et conviviaux aux habitants. Pour vous donner une idée plus précise de ce qui nous attend, voici des exemples d'actions et événements à venir :

Programme sur l'eau : un cycle pédagogique avec balades et sorties

Atelier «Tous aux fourneaux» : atelier de partage de cuisine pour un mieux manger en respectant notre environnement

Balade(s) à vélo : faire un temps convivial de découverte de la commune en mobilité douce

Les rendez-vous producteurs et productrices : marché gourmand, Top chef local, défi alimentation, temps de dégustation...

Journée d'accueil des nouveaux habitants : découverte de la commune, patrimoine, cheminements, planter un arbre...

Sensibiliser par la culture : spectacles, théâtre, cinéma

Jardiner au naturel : expo, atelier compostage, broyage de végétaux, grainothèque...

Atelier Bricolage : réparer, bidouiller, construire...

Récits d'habitant(e)s : donner la parole aux anciens, faire des récits, des portraits...

ZOOM sur l'action «Nature en Ville, l'arbre dans le bourg» :

Qu'est-ce que c'est ?

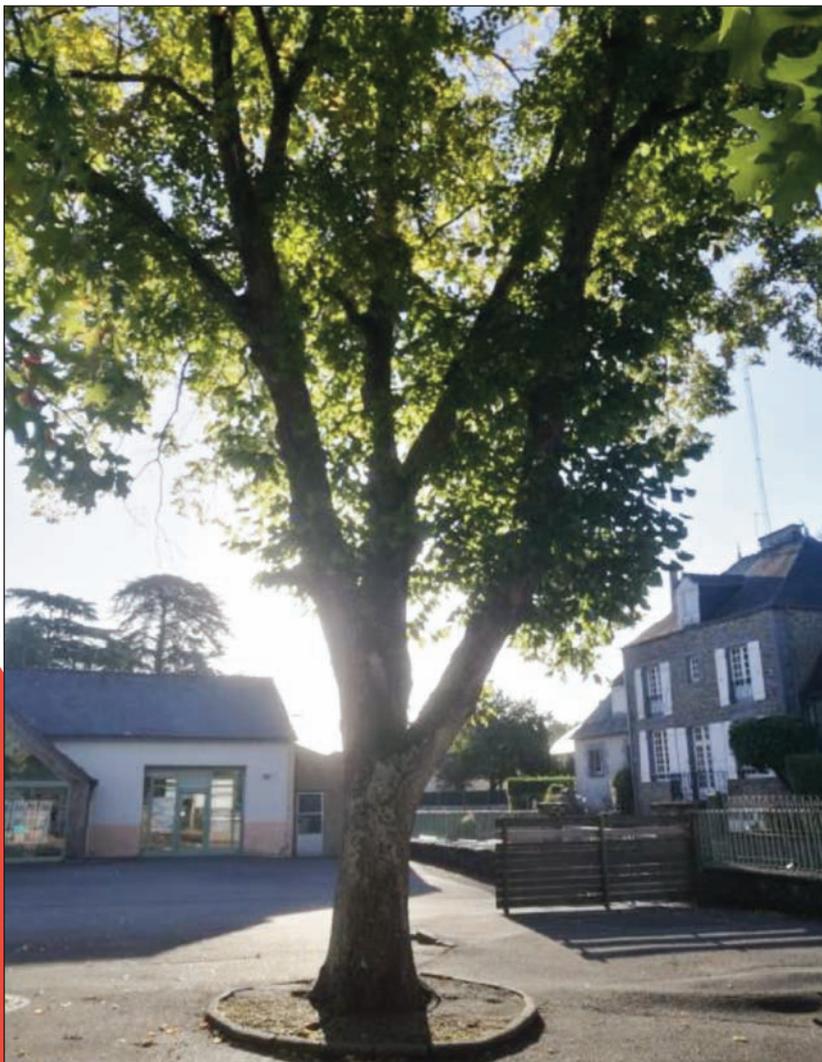
La création d'un groupe de travail pour planter des arbres et végétaliser les espaces artificialisés de la commune.

Qui met en place cette action ? Les habitants, les élus, les agents

Quels partenaires possibles ? le Parc Naturel Régional, l'association Al Lark, L'association «les mordus de la pomme, le comité de Jumelage et bien d'autres...

Quels moyens humains, matériels et financiers pour la mise en place ? Habitants, élus, agents, scolaires avec des financements possibles (budget communal, soutien régional avec le Programme Breizh Biodiv, Agence de l'eau, Fonds vert...)

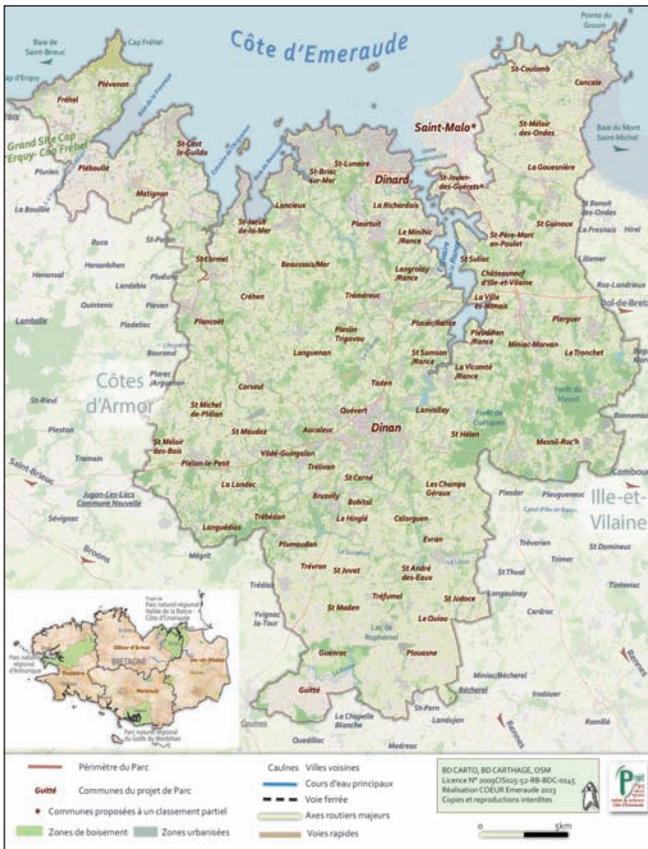
Quand ? lancer le groupe de travail dès que possible.



Planter mais aussi préserver. Ici le tilleul de la cour d'école des Badious, expertisé en octobre 2021. Planté sur les places de village, au sein des cours d'écoles, le tilleul à petites feuilles (*Tilia cordata*) porte la symbolique de la paix, de la connaissance et du vivre ensemble. De par sa large frondaison, il dispense d'une ombre réputée douce et agréable, propice au regroupement et à l'échange. L'essence est également réputée pour sa résilience et sa grande longévité.

PLERGUER ADHERE AU PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL

Les 74 communes du projet de Parc Naturel Régional (PNR) Vallée de la Rance- Côte d'Emeraude sont amenées à délibérer, d'ici fin septembre, pour demander leur adhésion au projet de parc. Le 12 juillet dernier le Conseil municipal de Plerguer a approuvé. Ce fut un «oui !», à l'unanimité. Un ambitieux programme d'actions La commune s'est engagée sur les trois axes forts de la Charte du futur Parc : **AGIR** pour sauvegarder, restaurer et conforter les patrimoines et les fonctionnalités écologiques du territoire, pour un cadre de vie préservé et attractif. **EXPERIMENTER** et **INNOVER** en faveur d'un développement économique local créateur d'emplois répondant aux enjeux environnementaux et paysagers du territoire. **RENFORCER LE VIVRE ENSEMBLE**



autour de notre identité «terre-mer» et **S'OUVRI**R à d'autres territoires.

La Charte du Parc, nous pouvons le voir, est le fruit d'un processus de concertation engagé depuis plusieurs années en matière d'économie, d'environnement, de paysage, de cadre de vie, de tourisme, de culture, de vie sociale... Elle précise les axes, orientations et mesures conçus et voulus par les signataires : les communes, les intercommunalités, les Départements 22 et 35, la Région Bretagne, l'Etat, et leurs partenaires. Un outil pour tous les acteurs du territoire



Le Parc naturel régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude ne sera pas une nouvelle strate administrative ! Choisi par les collectivités, c'est un outil – à leur disposition – de conseil et d'accompagnement dans leurs initiatives. Le futur Syndicat de Parc (instance de gouvernance) permettra la coordination d'actions, l'impulsion de nouveaux projets à l'échelle du territoire Parc et la mobilisation de nouveaux financements. L'ingénierie du Syndicat sera au service des acteurs du territoire : un accompagnement-conseil personnalisé pour les collectivités et les acteurs locaux. Il sera à l'écoute permanente des habitants qui pourront contribuer aux projets. La naissance officielle du Parc est attendue par décret du 1^{er} ministre à l'été 2024.

En savoir plus et suivre l'actualité du futur Parc :

<https://www.plerguer.fr/> (publications > le Parc en synthèse)

<https://pnr-rance-emerande.fr/>

https://www.facebook.com/coeuremeraude.pnrvrce/?locale=fr_FR

Un futur Parc composé de 74 communes

AIDES BONUS VELOS AIDES FINANCIÈRES

La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique.

En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière : les critères d'éligibilité ont été rehaussés, à partir du 1^{er} janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022) ; pour les citoyens résidant en France et présentant des res-

sources inférieures à 14 089 euros, ou encore en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide. Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.



L'explosion du coût des énergies en 2022, et notamment de l'électricité, a fait de l'éclairage public un dossier prioritaire.

Des mesures d'urgence ont bien été prises par la municipalité pour modérer la consommation en réduisant les plages horaires d'éclairage. Mais il est nécessaire d'aller au-delà en rénovant l'ensemble des équipements vétustes afin de réduire de façon significative les consommations. Une 1^{ère} tranche de rénovation de l'éclairage public a d'ores et déjà été réalisée rue de Beaufort, rue Jacques Cartier et au Clos du bourg (changement des potences et pose d'éclairage LED). Compte tenu de l'augmentation soudaine et exponentielle du



Rénovation de l'éclairage public, rue de Beaufort

coût de l'électricité, la municipalité a considéré qu'il était urgent de faire des économies d'énergie significatives. Pour cela, en partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Énergie d'Ille et Vilaine, la municipalité envisage de procéder en une seule fois à la rénovation de l'ensemble du parc d'éclairage public en état de vétusté. Cela va permettre de bénéficier tout de suite de l'impact des économies de consommation et d'étaler l'amortissement de l'investissement sur plusieurs années, grâce au gain financier obtenu sur les consommations. Ce dispositif fera l'objet d'un accord avec le SDE et les travaux pourraient être programmés à moyen terme.

LES ACTUALITES DU SAGE DES BASSINS COTIERS DE LA REGION DE DOL DE BRETAGNE

La CLE qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne poursuit ses investigations de terrain pour affiner ses connaissances sur les sources de contamination micro-biologique des cours d'eau se déversant dans la Baie du Mont Saint-Michel. À l'instar des premières analyses menées en 2020, elle lance cette année une 2^{ème} campagne de mesures à l'échelle de la Baie du Mont Saint-Michel.

Les premières analyses menées dans le cadre de l'étude des profils de vulnérabilité des sites conchylicoles et sites de pêche à pied ont démontré que tous les cours d'eau de la Baie du Mont Saint-Michel pouvaient impacter les sites de production conchylicole. Elles ont mis en évidence les corrélations entre les alertes sanitaires - souvent dues à des dysfonctionnements d'équipements d'assainissement - et les facteurs explicatifs sur le terrain. Cette nouvelle campagne de mesures vise à identifier les sources de pollution bactériologique responsables des alertes sanitaires et pouvant parfois entraîner un déclassement sanitaire des zones de production conchylicole préjudiciable pour les professionnels de la mer. L'objectif est de pouvoir déclencher une expertise de terrain «à la demande» en fonction notamment : des conditions hy-

drologiques et météorologiques, notamment en temps de pluie ; des résultats d'analyses effectuées par d'autres maîtres d'ouvrage (Ifremer, ACCETEM, Communauté de Communes du Pays de Dol, ARS, Saint-Malo Agglomération) montrant une contamination microbologique avérée ; et des alertes de dysfonctionnement des équipements d'assainissement. Ce travail est prévu sur une durée de 3 ans. Les mesures seront réalisées sur les cours d'eau des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne mais aussi sur ceux des bassins versants du Couesnon, de la Sélune, de la Sée et des Côtiers granvillais afin d'avoir l'ensemble des données à l'échelle de la Baie du Mont Saint-Michel. Les résultats permettront d'améliorer la connaissance sur les apports de chaque bassin versant et notamment leurs impacts sur la qualité sanitaire des coquillages. Ce travail vise à assurer le maintien et la pérennisation des usages et activités économiques dépendant fortement de la qualité des eaux littorales, tels que la conchyliculture, la pêche professionnelle, la pêche à pied ou encore la baignade. Cette opération est financée à 50% par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% par la Région Bretagne, 20% par le SBCDol et 10% par les structures porteuses des SAGE Couesnon, Sélune, Sée et Côtiers granvillais.



La Commission Locale de l'Eau (CLE) lance une nouvelle campagne d'analyses bactériologiques sur les fleuves côtiers de la Baie du Mont Saint-Michel visant à améliorer la qualité des eaux littorales.

TROPHÉE DES ÉCOLIERS CYCLISTES : une belle performance de l'école des Badious !

Du 22 au 26 mai dernier, Saint-Malo Agglomération a mobilisé les écoles du territoire et plus de 2 900 élèves dans le cadre du Trophée des écoliers cyclistes



Les enfants avaient une semaine pour venir le plus possible à l'école à vélo. Elèves, enseignants, parents, personnels éducatifs... tous étaient invités à enfourcher la bicyclette pour relever le défi et atteindre le plus fort taux de participation ! Avec 121 élèves engagés et près de 33% de participation sur 4 jours, l'école des Badious a signé une très belle performance, se classant 12ème sur les 22 écoles engagées dans le trophée. Bravo à nos écoliers, ainsi qu'à ceux de l'école du Bord de mer de Saint-Benoit des Ondes arrivée 1ère du défi et qui remettra son titre en jeu en mai 2024 ! En attendant, pour les adeptes de mobilités douces, prenez date : l'Agglo organise les rendez-vous de la mobilité du 16 au 22 septembre dans plusieurs communes. Au programme : des animations, des sorties et des défis-courses. Tout le détail est à retrouver très bientôt sur www.stmalo-agglomeration.fr



BREIZH-BOCAGE : LE RETOUR GAGNANT DES HAIES

Dans les paysages bocagers, les haies rendent de multiples services : lutter contre l'érosion des sols, préserver l'eau et sa qualité, briser le vent (et donc protéger les cultures et le bétail), maintenir la biodiversité ou encore produire du bois énergie ou de litière.

Décimées par le remembrement d'après la Seconde Guerre mondiale, les haies font aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt en tant qu'outil de protection et de productivité. Depuis 2017, Saint-Malo Agglomération porte le programme Breizh Bocage. Réservé aux plantations de haies sur des terres agricoles, il a déjà bénéficié à plus d'une centaine d'exploitants et permis de créer ou de restaurer près de 50 km de linéaire bocager sur le territoire. La subvention octroyée assure un reste à charge à son bénéficiaire d'un euro maximum par mètre linéaire. L'entretien est également pris en charge pendant trois ans. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le #20#



technicien bocage de l'Agglomération : Tristan DIMEGLIO
(06 24 32 56 34 - t.dimeglio@stmalo-agglomeration.fr)

LE FUTUR RESEAU BUS : UNE GRANDE CONCERTATION

Pendant 4 mois, Saint Malo Agglomération a organisé une consultation grand public pour faire évoluer le réseau MAT en 2025.

Cette consultation s'est traduite par des questionnaires et l'organisation d'ateliers réunissant les élus, les conducteurs de bus, les citoyens. Parmi les thématiques évoquées, il y a eu les trajets domicile-travail, le transport scolaire ou le réseau lui-même. D'autres ateliers participatifs se sont tenus au cours du mois de mai à Saint-Malo, Cancale et Miniac. Cette grande consultation s'est achevée le 8

juin par une réunion publique de restitution. La commune de Plerguer, s'est bien entendu, impliquée dans la démarche avec la participation aux ateliers de Monsieur le Maire, Karine NORRIS-OLLIVIER, première adjointe déléguée à l'urbanisme, au logement, à l'aménagement du territoire et à l'environnement et Angélique RESTOUX, conseillère municipale déléguée à la communication, aux cérémonies, au protocole, au tourisme et à la jeunesse et membre de la Commission Déplacements, Mobilité, Transports de Saint-Malo Agglomération.



SAINT MALO AGGLOMÉRATION A SUBVENTIONNÉ L'EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS

Dans le cadre de son projet d'extension du Centre de Loisirs (cf. article page 14), la commune de PLERGUER a sollicité l'aide financière de Saint-Malo Agglomération.

Ainsi, au titre du Pacte Fiscal et Financier de solidarité du territoire, Saint Malo Agglomération a versé à la commune une

contribution financière de 44 500 € pour un montant global de 99 657 € HT (119 588 € TTC), soit 45 %. Cette contribution a ainsi permis à la commune d'augmenter la capacité d'accueil de son Centre de Loisirs, moyennant un reste à charge supportable.

NOUVELLE OFFRE DE SERVICE DE LA CPAM

La CPAM développe une offre de service sur rendez-vous téléphonique. Depuis le 1^{er} mars, pour toute question sur leur dossier d'Assurance Maladie, les assurés n'ont plus besoin de se déplacer, ni de patienter dans les files d'attente. Ils peuvent prendre un rendez-vous téléphonique depuis leur compte Ameli ou en appelant le 36 46. Le jour du rendez-vous, c'est le conseiller de l'Assurance Maladie qui appelle à l'heure fixée, sur le numéro de téléphone renseigné dans le compte ameli, pour faire le point sur le dossier.

l'Assurance Maladie | Ile-et-Vilaine
Aggrégation, un geste chacun

MOI, QUAND JE N'AI PLUS À ME DÉPLACER POUR MON RDV AVEC LA CPAM

AVEC LES RDV TÉLÉPHONIQUES, PLUS DE DÉPLACEMENT. PLUS D'ATTENTE. UN CONSEILLER VOUS APPELLE DIRECTEMENT.

Mon rendez-vous en un instant depuis mon compte ameli

01 20 36 46 36 46

ameli.fr



LES SENIORS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de poursuivre la démarche du « bien vivre ensemble et bien grandir », la municipalité souhaite mettre en œuvre toutes les actions à destination des enfants et des parents qui ont accès à tous les services proposés sur la commune de Plerguer.

La dernière décision de l'équipe municipale en accord avec les agents, a été de convier des Seniors volontaires pour intervenir sur les temps du midi, pendant les déplacements des enfants pour rejoindre le restaurant scolaire et, participer au service des repas en créant du lien, en favorisant les échanges respectueux... Ces interventions ont débuté après les vacances de Pâques, en expérimentation, avec 10 Seniors qui ont pu nous transmettre leurs premières observations, lors d'une réunion de bilan de fin d'année avec les agents ; Les questions de la pertinence et de la continuité ont été soulevées sur cette expérience ; cette réunion a permis d'évaluer les points forts et les points à améliorer toujours dans le souci d'ac-



compagner les enfants sur les principes de savoir vivre, de respect et de politesse. La demande de pérennité des interventions a été reconduite à l'unanimité.



PERSONNES FRAGILES ISOLÉES : LA COMMUNE A MIS EN PLACE UN DISPOSITIF POUR LES ACCOMPAGNER EN SITUATION DE CRISE

En 2022, le Préfet d'Ille et Vilaine a pris un arrêté approuvant un plan départemental de gestion sanitaire des vagues de chaleur (ou canicule), ce dispositif impliquant tous les acteurs concernés et donc bien entendu les maires.

Au niveau de la commune, dès l'été 2022, la commune a pris des dispositions en impliquant les membres du CCAS, afin de prendre contact régulièrement avec les personnes fragiles âgées, isolées ou handicapées. Un premier registre a été tenu à jour afin de répertorier les personnes concernées. Des contacts ont ainsi été pris afin de prendre des nouvelles et vérifier que tout allait bien. En-

suite, de nouvelles situations de crise sont apparues, comme des périodes de grand froid, des délestages électriques ou encore des restrictions d'eau potable. C'est pourquoi, la municipalité a élargi le dispositif et a ainsi contacté toutes les personnes de plus de 65 ans afin qu'elles puissent confirmer ou non leur souhait de figurer sur ce registre communal, car l'accord des intéressés est obligatoire. Ce registre est en cours d'actualisation, au fil des retours des autorisations en mairie. Les membres du CCAS contacteront ainsi les personnes concernées dès le déclenchement des seuils de vigilance. N'hésitez pas à contacter la mairie si nécessaire.



TELETHON 2022 : UN RECORD DE DONNS

Vendredi 3 février, la municipalité a tenu à remercier les bénévoles des associations qui ont aidé pour le dernier Téléthon lors d'un petit moment de convivialité.

Ce fut l'occasion pour M.le Maire d'indiquer le montant des dons remis aux organisateurs de l'AFM : + de 7000 €. Un chiffre en nette augmentation par rapport aux années passées et même un record ! Encore une fois bravo à toutes et tous ! Rendez-vous est pris pour la prochaine édition le samedi 9 décembre 2023.

Les bénévoles des associations remerciés par M.le Maire



SOLIDARIBUS

Pour donner suite à un projet fédéral 35 du Secours Populaire de mettre en place une antenne mobile (véhicule utilitaire) permettant de délocaliser des permanences d'aides auprès des habitants de communes éloignées des locaux d'associations de solidarité.

Plerguer a répondu favorablement et mis à disposition la salle des associations à l'Espace de la Cerisaie. Le Solidaribus est désormais présent à Plerguer le vendredi tous les 15 jours de 10 h à 12 h



**Le Solidaribus
du Secours populaire
sera présent à Plerguer**

Vendredi tous les 15 jours
de 10h à 12 h

Espace de la cerisaie
Rue de la cerisaie

12 et 26 mai
8 et 23 juin
7 et 21 juillet
18 août et 01 septembre

Accueil et écoute
Accès aux droits
Aide alimentaire
Aides aux démarches

Solidaribus SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

LE VILLAGE DES PETITS ARTISTES

Le vendredi 24 février a eu lieu le vernissage pour l'Atelier des Artistes organisé par la Source-Hermine et la municipalité qui a réuni tout au long de la semaine 9 enfants.

De très jolies créations et une super semaine teintée de bonne humeur et de partages. Bravo les enfants !



L'EPHAD DE L'ORÉE DU BOIS



Contribution de la commune de Plerguer au repas champêtre annuel

de la résidence de l'Orée du Bois du Tronchet
par le biais de prêt de barnums, de tables et de chaises
Une belle fête réussie et de chaleureux remerciements
de la part de la directrice.



Association Charrues et Tonneaux à l'EHPAD

Sur proposition de Monsieur le Maire,
l'association Charrues et Tonneaux est venue présenter
les outils d'autrefois aux résidents.



C'est le printemps à l'école Notre Dame.

Sport Comme l'an passé, les élèves du CP au CM2 feront du sport avec Anne au terrain Pierre Romé. Les élèves de MS et GS vont chaque semaine à l'Etrier, le centre équestre de Plerguer. Ils apprennent à s'occuper des poneys, à les préparer, à les monter... C'est une joie pour nos petits élèves. Les élèves d'élémentaire ont quant à eux, découvert les arts du cirque grâce à l'UGSEL. En cette fin d'année, les CP-CE1 deviennent des pros du roller. Pour clore l'année, les élèves d'élémentaire participent le 30 juin aux olympiades organisées par les animateurs sportifs de la mairie avec les élèves d'élémentaire de l'école des Badiou. **Carnaval** Nos petits élèves ont vécu un réel moment de joie l'après-midi du 28 février. Des musiques brésiliennes, des déguisements multicolores d'indiens, de clown, de super-héros, de princesses, de ninjas, de cow-boys...et des danses endiablées dans la cour de l'école ! Malgré les températures bien froides, nous avons vécu un superbe carnaval ! **Plantation** En lien avec les écoles du réseau catholique du secteur et le collège St Magloire nos élèves de CM ont planté une forêt miyawaki à proximité de l'école. Des animateurs de la maison de la Baie ont organisé 3 journées autour de l'eau pour les élèves du CP au CM2. A proximité de l'école, dans des lieux connus des élèves, ils ont pu observer et apprendre, jouer et découvrir la faune et la flore autour des rivières et plans d'eau. **Générosité** A Pâques, tous les élèves et adultes de l'école ont organisé une grande collecte pour aider les amis de l'école de Port Reizt. Cette école basée au Kenya accueille des enfants en situation de handicap. Les membres de l'association sont venus nous parler du handicap et de leurs actions. Une bonne occasion d'apprendre à aider. Au cours des mois de mai et juin, les élèves ont préparé de jolis bricolages pour la «fête des gens qu'on aime». Chacun a ensuite pu offrir à ses parents, grands-parents, frère ou sœur... Un joli moment de joie ! **Incorruptibles !** Les élèves de l'école ont participé au vote des incorruptibles. Il s'agit d'une sélection nationale de livres qui nous ont

#24#



été présentés par Tatiana. Chaque sélection était adaptée à l'âge des enfants. Nous les avons tous lus attentivement, nous en avons longuement échangé puis nous avons voté pour nos livres préférés. C'était un moment important qui se passait comme une élection officielle. **Ecocitoyenneté en musique** Le 7 avril, c'est une superbe soirée très attendue qu'a vécu la communauté éducative de l'école Notre Dame ! Les élèves ont présenté le spectacle préparé, sur le thème de l'écocitoyenneté ! Des chants et des rythmes avec du matériel de récupération ! Un spectacle de grande qualité et une soirée inoubliable ! C'est grâce à Gwénaél du conservatoire de St Malo qui a accompagné nos élèves depuis plusieurs mois que ce spectacle a pu avoir lieu. **Les CM** Ils se tournent petit à petit vers le collège. Les CM2 ont passé une journée d'intégration au collège St Magloire de Dol de Bretagne. Toutes les semaines depuis le début de l'année, les élèves de CM2 accueillent dans leur classe une professeure d'allemand du collège. Elle initie nos élèves à la langue germanique. **Spectacles et sorties pédagogiques** Les élèves de l'école ont assisté à des spectacles pédagogiques : la biodiversité présentée par Planète Mômes. La compagnie Les Apprenti'sages a présenté l'alimentation aux élèves de cycle 2 et Dédé Tritus aux élèves de maternelle pour prolonger notre thème d'année sur le développement durable et la protection de l'environnement. Dans le même thème, les élèves ont participé au trophée des écoliers cyclistes. Et les élèves de CM ont ramassé les déchets sur la plage du sillon à St Malo. Tous les élèves sont allés au cinéma de Dinan voir Pas pareil et pourtant et Jardins enchantés pour les élèves de cycle 1, Même les souris vont au paradis et Laurel et Hardy pour les élèves

de cycle 2 et Le peuple loup et les lois de l'hospitalité pour les élèves de cycle 3. En avril, pour permettre à nos élèves la découverte du monde du théâtre, nous avons vu les malheurs de Sophie à l'occasion du festival des Gallo Pins au théâtre de St Servan. Nous sommes aussi allés voir La vie est belle, un spectacle musical et poétique sur les étapes de la vie à la Nouvelle Vague à St Malo. Pour clore cette année, les élèves de cycle 2 sont partis 3 jours en classe de mer à Keriadenn à St Malo : randonnée, découverte du littoral, pêche à pied, bateau, chasse au trésor, concours de châteaux de sable... Ils sont tous devenus de vrais corsaires ! Les élèves de cycle 1, quant à eux, ont visité la ferme de Kemo. Prendre le car, pique-niquer et voilà des élèves heureux ! En outre, nous profitons des beaux jours pour aller pique-niquer au frais sous les arbres à proximité de l'école. Une petite chose toute simple pour sortir des murs de l'école. Cette fin d'année est marquée par la kermesse où toute la communauté éducative de l'école est heureuse de se retrouver enfin ! Il est encore temps pour inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée 2023. Si vous arrivez sur la commune, nous organisons des visites personnalisées. Nous organisons également des temps d'accueil pour les tout petits et leurs parents à l'automne.

N'hésitez pas à contacter

M^{me} Patin au 02.99.58.10.33.

ou eco35.notre-dame.plerguer@enseignement-catholique.bzh.

Pensez aussi à aller consulter le facebook de l'APEL

<https://www.facebook.com/apelecole-notredameplerguer/> ou le site internet de

l'école : <http://notredameplerguer.toutemonecole.fr/>



Succès du spectacle des classes de maternelle Le spectacle donné par les élèves de maternelle en cette fin d'année était intitulé «Mes émotions en musique» et il nous en a procuré beaucoup... Rien que du bonheur pour les enfants et leurs familles venues les applaudir. Quel beau moment pour clôturer cette année scolaire qui a été jalonnée par de nombreux projets : un concours de couronnes et une dégustation de la galette, une visite à Rennes pour les GS, une découverte des activités équestres pour les PS-MS, une visite du fournil pour les TPS-PS, des séances de cinéma pour les MS, une visite au musée Manoli pour les GS, une visite de la caserne pour les TPS-PS. Et pour inciter la lecture et donner le goût des livres, le prix littéraire des badius a été organisé : toutes les familles ont ainsi choisi leur livre préféré parmi trois. Bientôt il sera temps de préparer la rentrée prochaine et de proposer une réunion aux nouveaux parents. En attendant, les futurs CP qui bénéficient de classe en effectif réduit sont prêts !

Sortie à Saint Malo Vendredi 26 mai, les classes de CP de Plerguer se sont rendues à Saint Malo pour rencontrer les correspondants. Cette sortie était l'aboutissement d'une année de correspondance scolaire entre les classes de CP et Plerguer et de l'école de la Cité. Les enfants ont pu se découvrir et passer la journée ensemble. Au programme : balade, jeux d'orientation, jeux sur la plage... Les CE1 quant à eux ont réalisé une randonnée le long de la citée d'Aleth et d'Intra-muros. Il s'agit de la 4^{ème} randonnée de l'année. Une cinquième est prévue lors de la dernière semaine d'école.

Projet théâtre Durant 10 séances, les élèves de CP/CE1 ont pu bénéficier de l'intervention

d'un comédien, Yves Le Masson, afin de préparer un spectacle dont la représentation a eu lieu le 11 mai devant plus de 200 personnes à la salle Chateaubriand.

Projet chorale Les élèves de CP/CE1, chaque vendredi, ont chanté avec madame Piéplus la directrice. Une représentation de cette chorale a eu lieu le jeudi 22 juin à la salle Chateaubriand. Le fil conducteur des chants était : la mer.

Séjour au camping Nous, les cm1cm2 de la classe de monsieur Coulon sommes allés au camping municipal de la pointe du Grouin les 7,8,9 juin à Cancale.

Le maître et les parents accompagnateurs ont installé les tentes et tout le matériel de camping. Nous avons fait diverses activités : randonnées sur le GR 34, pêche aux crabes (confection d'une ligne à l'aide d'un fil, d'un caillou et d'un chapeau chinois)... Nous avons attrapé 47 crabes à la vallée Porcon. Nous les avons relâchés ensuite. Au port de la Houle, nous avons vu des parcs à huîtres et avons dégusté une glace. C'était trop bon, nous avons très chaud après la randonnée. Au camping, nous avons fait la vaisselle. Le jeudi soir, nous avons mangé des spaghettis bolognaise. Les midis, nous préparions des salades composées. Le vendredi matin, nous avons démonté les tentes et avons découvert des blockhaus. Nous avons joué au foot à la plage du Saussaye et nos parents sont allés nous chercher à la chapelle du Verger, une chapelle des marins qui se rendaient à Terre Neuve. Les soirs, nous avons admiré deux couchers de Soleil à la pointe du Grouin et avons joué au loup Garou. C'était trop bien. Les Elèves de CM1 et CM2





L'ESPACE JEUNES

Janvier à juin 2023. C'est quoi l'espace jeune ? C'est un lieu convivial où les jeunes retrouvent leurs amis pour discuter, jouer, échanger... Celui-ci leur permet de se détendre, d'exprimer des idées et de réfléchir à la mise en œuvre et la réalisation de projets. **L'accueil a lieu le mercredi et le vendredi durant la période scolaire, et pendant les vacances (programme spécifique sur ces périodes).** L'objectif de cette structure est d'amener les jeunes à devenir acteur de leurs loisirs et de leurs projets. On y trouve : du matériel pour les loisirs créatifs..., un local équipé d'un baby-foot, d'un billard, table de Ping Pong et jeux de fléchettes, multimédia (PlayStation 4), sur des temps limités et des jeux de société, jeux pour les activités de plein air... **Les mercredis et vendredis (hors vacances scolaires) :** L'espace jeunes situé à la Cerisaie est ouvert en semaine, le mercredi de 14 h à 17 h et le vendredi de 17 h à 20 h. **Vacances scolaires :** Voir les programmes pour chaque période. **Modalités :** L'espace jeunes est destiné aux jeunes âgés de 11 ans (entrée en 6^{ème}) à 17 ans. Dossier d'inscription obligatoire à retirer en mairie. Les dossiers pour l'année 2023 sont disponibles.

Retour sur le premier semestre Des vacances sportives avec des sorties au laser game, patinoire de Rennes, salle d'escalade Block Out à Cesson Sévigné, piscine Aquamalo ou encore au bowling de Dinan. Sur place, il y a eu les tournois de Ping Pong, du billard, du baby-foot, du blind test, du poker et des séances film. On a fait une soirée loto qui a connu un vif succès et une journée sur le thème du jeu vidéo «Rétrogaming» très appréciée.

Sortie en Normandie : Mémorial de Caen - Plages du débarquement (OMAHA BEACH) - Cimetière militaire américain de Colleville - Cimetière militaire allemand de la Cambe. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée : le Souvenir français et les élus de la municipalité de Plerguer.

#26#



Un grand merci aux jeunes pour leur implication. Cette sortie a été appréciée par les jeunes et par les parents.

Sur les vacances de printemps : En 1^{ère} semaine, les jeunes ont pu se rendre à la base de chars à voile de Cherrueix, à la base d'acrobranches du Fort St Père et aux défis en folie à Cap multisport. En 2^{ème} semaine, ils ont réalisé une sortie escalade à Rennes, du Paint Ball à Dingé. Sur place, des activités comme le King Ball et le tchoukball, blind test et une soirée film ont ravi les jeunes. **Opération nettoyage de Beaufort :** 24 jeunes sont allés sur les berges de l'étang de Beaufort dans le cadre



d'une opération éco citoyenne. 8 sacs de 100 litres de déchets ont été ramassés ! Bravo aux jeunes ! **Disneyland Paris 2023 :** 55 jeunes de la commune se sont rendus à Disneyland, ceci est l'aboutissement d'un projet lancé initialement en 2022.



Pour rappel, la vente de caisses de jus de pomme (en partenariat avec la cidrerie Sorre) a permis de financer une bonne partie de la participation demandée. Une superbe journée sous un beau soleil et des souvenirs plein la tête. Un grand merci à tous les jeunes pour leur bonne humeur.

À venir «été 2023» Pour les vacances scolaires de cet été un programme est prévu. Il est disponible en mairie ou à la Cerisaie. Les grandes lignes ... Golf au Tronchet/Zoo de Trégo-meur/stage paddle en mer/stage kayak en mer /soirée crêpes/Parc Ange Michele /Cobac Parc-Aqua Fun Parc/ Biathlon laser/Archery Touch/pétanque – palet/sortie bouée tractée à Dinard/tchoukball – kin-ball/ soirée barbecue parents – jeunes. De nombreuses activités à l'espace jeunes sont également prévues !!!

Plus d'une centaine de jeunes de la commune sont membres de l'espace jeunes de Plerguer !!! Pour tous renseignements, contacter Sandy au : 06.27.35.80.

Olympiades sport à l'école : Des olympiades solaires ont été organisées (comme chaque année) le vendredi 30 juin 2023 au stade de Plerguer, dans le cadre des activités sportives scolaires. C'est l'occasion pour les élèves des deux écoles (du CP au CM2) de se retrouver sur un même évènement autour du sport. 11 épreuves attendaient les enfants autour de diverses thématiques (adresse / lancer/ course/ agilité/ équilibre/ concentration / parcours ninja).



Soirée Film



BIBLIOTHEQUE L'EVASION

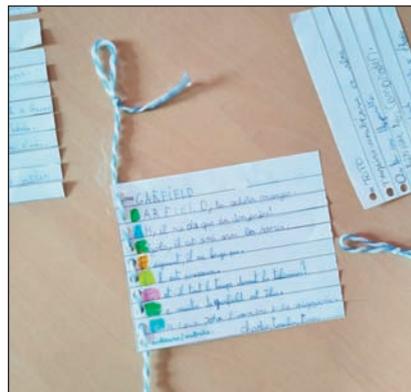
Ateliers d'écriture de janvier à février avec Virginie David proposé à une classe de CE2/CM1, leur professeur avait choisi de travailler sur le personnage de Rosa Parks, la classe a participé à 4 séances d'écriture à la bibliothèque, sous forme d'ateliers ludiques impliquant des recherches dans des documents sur le sujet, les enfants ont rempli leurs petits cahiers d'écrivain dans l'idée finale d'adresser une belle lettre d'espoir à Rosa Parks.

Animation un livre et des bruits : 15 mars, lecture de l'album "le chasseur de bruits" et création d'un instrument de bruitage.

Printemps des poètes, à partir du 20 mars exposition de poésies et atelier acrostiches avec les élèves des classes de CE2 à CM2 des 2 écoles.

Accueil centre de loisirs sur les vacances le lundi 17 avril, lectures sur le thème du jardin.

Coup de cœur du libraire le 12 mai 2023 avec Éric Papail : 2 fois dans l'année Éric Papail vient présenter ses romans coup de cœur, ainsi nous avons découvert les titres suivants : La Petite fille de Bernhard Schlink, la Breizh brigade de Mo Malo, Shit de Jacky Schwartzmann, le nageur de



Pierre Assouline, Tsunami de Marc Dugain que vous pouvez emprunter à la bibliothèque.

Vote des incorruptibles concours de lecture national : comme chaque année des lots de livres sont mis à disposition des classes de CP au CM2 de l'école Privée d'octobre à mai, les élèves devaient découvrir la sélection, les lire et voter pour le titre qu'ils ont préféré ; leurs votes sont ensuite envoyés à l'association.

Intervention de Magali (Syndicat des eaux de Beaufort) 4 et 25 mai, sur la communication entre les arbres et les végétaux, pour les classes de CP-CE1 des 2 écoles.

Lancement Club manga le 24 mai 2023, animé par Romain Leroux : les amoureux du manga viennent parler de leur dernière lecture, de leur personnage préféré tout en griffonnant.

Enquête à la ruche le 21 juin avec intervention d'un apiculteur amateur Mr Redouté Daniel : les enfants ont d'abord écouté et découvert le monde des abeilles grâce aux explications ; une enquête s'est lancée pour rechercher le pot de miel disparu que l'on devait déguster ! 40 minutes d'enquête ont été nécessaires pour pouvoir enfin goûter au miel !!



La nuit de la lecture à la bibliothèque le 20 janvier 2023 qui a rassemblé 42 personnes



Intervention d'un apiculteur



ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs s'est agrandi en début d'année afin de répondre à la demande toujours plus croissante d'accueil des enfants de 3 à 11 ans. De 48 enfants, nous sommes passés à 72. Un aménagement des lieux a permis d'avoir un Algeco neuf ; lieu où les 8-11 ans se retrouvent pour les activités.

Les vacances d'avril ont été l'occasion de pratiquer divers sports tels que le tchouk ball, le kin ball ou des thèques géantes ! Les enfants ont participé à plusieurs ateliers cuisine avec notre chef Lénacik ! Les plus grands sont allés à l'Espace des sciences à Rennes s'informer sur les étoiles et visiter le planétarium. Accrobranches, chasse à l'œuf et sortie en forêt du Mesnil se sont succédés. Cet été permettra aux enfants de partir à l'ange Michel, à Cobac Parc et de participer à un stage Paddle et Optimist à Saint Suliac. L'équipe de 9 personnes mettra ses compétences au service de l'accueil afin de permettre aux enfants de passer un bel été ! Pour toute information, vous pouvez contacter Anne Le Guével au 07-87-16-12-53.



Le coin des Associations

Le tissu associatif de notre commune a connu quelques modifications ces derniers mois notamment la présidence de certaines associations. Quelques présidents et membres de bureaux, après avoir œuvré et donné du temps et de l'énergie sans compter, ont passé la main : la municipalité les remercie pour leur dévouement et leurs actions. De nouvelles personnes les remplacent et ont à cœur de poursuivre les mêmes objectifs, nous les en remercions par avance ainsi que tous les membres de ces associations qui les entourent. Ainsi, M. Th. CHAPRON, nouveau président de l'Association Communale de Chasse (ACCA) en remplacement de M. P. CORVAISIER ; M. C. GLIN succède à M^{me} A. GAUDIN à la présidence de Courir à Plerguer ; M. R. BLANC, président du FC Plerguer-Roz-Landrieux aux lieu et place de Mrs E. RENARD et Y. DELALANDE ; M^{me} A. RA-
#28# HAULT assure la présidence de l'ADMR

après M^{me} Th. ABALÉA ; M^{me} P. CHAUFOUR succède à M^{me} N. LECLERC ; M^{me} S. D'ANCONA préside seule les Mille Pattes de Plerguer après le départ de la co-présidence de M^{me} N. BEAUDOIN ; M. J. M. GRINGOIRE est remplacé par M^{me} S. de SAINT STEBAN à la présidence des Chants du Mesnil et le Moto Club de Plerguer est désormais présidé par M^{me} A. SEREIN remplaçant de M. G. GRIMAUULT. Les coordonnées des associations et des présidents sont disponibles en mairie et sur son site internet. Nous notons la création d'une nouvelle association dénommée «Solid'R Plerguer», co-présidées par M^{mes} N. BEAUDOIN et C. GUIDA, dont la vocation est de fédérer les bonnes volontés autour d'évènements sportifs, ludiques et culturels, mis en place pour une bonne cause.



COMITÉ DES FÊTES : UNE EDITION 2023 RÉUSSIE ! !

Et oui nous avons commencé nos manifestations par notre soirée Cabaret à l'occasion de la St Valentin qui a eu lieu le samedi 11 février. Puis nous avons lancé une réunion préparatoire pour les chars afin de choisir le thème du défilé pour l'édition 2023.

La Fête des Badioues est arrivée à grand pas.

Avec en premier, un vide grenier le samedi 2 juin qui a envahi les rues du centre bourg. La journée s'est terminée par un concert avec le groupe « SUPER GLITTER » une tribute band d'Abba. Ce fût une très belle découverte, ils ont su mettre l'ambiance dès le début de la prestation avec un public qui chantait et dansait sur les reprises du groupe légendaire ABBA. Puis le dimanche, le défilé de chars sur le thème de la Musique a déambulé dans les rues de Plerguer sur les rythmes de la Fanfare de ST PLEMY et du Bagad An Harternoz de Dol. Les enfants du Centre de Loisirs et de l'Ecole Notre Dame ont participé au défilé avec leurs vélos fleuris, je les remercie pour leur implication.

Entre chaque passage du défilé, on pouvait découvrir des démonstrations de Zumba sur des rythmes endiablés, animé par Delphine la prof de l'association de Gym Plerguer. Un grand merci à tous ces acteurs qui ont su mettre de l'ambiance et animer notre Belle Fête des Badioues. Merci aussi à la Municipalité pour son soutien financier et logistique. Et évidemment, merci à tous les membres et bénévoles du Comité des Fêtes sans qui rien ne serait réalisable. En attendant, je vous souhaite de passer un bel été.

La Présidente, Annie LAMBERT



CLUB 4X4 I-LAND

Toute l'équipe du club I land, remercie toutes les personnes venues nous rendre visite tout au long de notre weekend broc land à la Pentecôte.



Comme chaque année, avec passion, bonne humeur et partage. A l'année prochaine. Bien à vous.

Le président, Mr Laurent Peniguel





ASSOCIATION LES MILLE PATTES DE PLERGUER



Cette année a été l'occasion pour la quarantaine d'adhérents amateurs de randonnée de participer à une sortie mensuelle (le samedi après-midi ou le dimanche matin). Une organisation mise en place avec un nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale du 27 janvier 2023. Un nouveau souffle pour l'Association qui proposera la saison prochaine des randonnées qui pour certaines allieront le plaisir de marcher ensemble (sur de nouveaux circuits) avec de belles découvertes culturelles et gourmandes que nous avons testées le 25 juin dernier lors d'une sortie avec une visite de la Cathédrale de Dol et du Cathédraloscope. Si vous souhaitez nous rejoindre et partager de supers moments, rien de plus simple, nous vous donnons rendez-vous au forum des Associations le 8 septembre prochain, l'occasion de partager les projets de la saison à venir avec un calendrier des sorties, des dates programmées sur toute l'année «sportive» 2023/2024 et profiter d'un moment de convivialité autour d'une passion commune. La cotisation s'élève à 10 € pour l'année.

Renseignements :

les1000pattesdeplerguer@gmail.com

Facebook Les mille-pattes de Plerguer

Stéphanie D'ANCONA (Présidente) 06.60.73.27.81



PRÉSENTATION ASSOCIATION SOLID'R PLERGUER

La toute jeune association Solid'R Plerguer vient étoffer le tissu associatif de la commune, déjà bien dense.

Elle a pour vocation de fédérer acteurs et bénévoles, souhaitant participer à des actions solidaires supportées par des événements sportifs, ludiques, culturels et autres. Un 1^{er} projet sera mis en oeuvre au printemps 2024, avec la 4^e édition de la course solidaire des deux étangs. En recherche active de sponsors et bénévoles, l'association Solid'R Plerguer sera présente au forum des associations qui aura lieu le vendredi 8 septembre 2023. L'occasion de rencontrer les membres de l'association, leur faire toutes propositions utiles pour développer leurs actions ou encore rejoindre l'association. Les membres du bureau élu vendredi 5 mai, avec Claudie Guida

#30#



et Nathalie Beaudoin, co-présidentes ; Servanne Aubry, trésorière et Roxane Vermeulen, secrétaire. Contact : Claudie Guida, 06 79 90 79 08 et Nathalie Beaudoin, 06 62 40 90 81 Mail : solidrplerguer@gmail.com



LE CLUB DES BADOLIERS



Les activités ludiques ne manquent pas au club, mais dans ce bulletin municipal nous allons vous parler de **LA DICTÉE**

Notre club les « Badoliers » compte parmi ses nombreuses activités, celle de la fameuse DICTÉE (chère à Bernard PIVOT). Nous l'avons créée en novembre 2011 donc voici presque douze ans. Nous étions les pionniers à vouloir nous y lancer : seules les villes, dans notre région du moins, l'avaient à leur programme. A notre intention de joindre cette nouvelle activité, une vingtaine de personnes étaient très intéressées, enthousiasmées et ça perdure avec un noyau de douze à seize adeptes très fidèles. La dictée a lieu le premier lundi de chaque mois à la salle de la Ceraisaie de 14h30 à un peu moins de 16 heures. C'est très amical tout simplement car ça reste un bon loisir : la dictée est lue une première fois puis rédigée silencieusement dans la détente toutefois. Puis vient la correction (une auto-correction) annoncée au départ. Après douze années l'anonymat s'est relâché... Elles n'hésitent plus à annoncer leurs fautes. Toutes les explications sont données quant aux pièges et difficultés de la grammaire surtout, si ardue en France. Elles ont fait beaucoup de progrès. Je les félicite, je suis très satisfaite et heureuse qu'elles restent accrochées, certaines ont plus de 80 ans, nous comptons une doyenne de 97 ans (très forte en orthographe). Merci mes

chères Dames, car hélas pas de Messieurs : nous leurs tendons la perche ... car c'est, je le répète, un loisir dans la détente (pas de matière première nécessaire sinon un cahier ou carnet et un crayon) A bon entendeur... nous vous acceptons de grand cœur à partir du 4 septembre prochain. *Michèle PESTEL* C'est vrai que cette activité perdure mais c'est bien grâce à toi... mille mercis Michèle. Nous allons maintenant continuer en vous indiquant, comme à l'accoutumé les voyages encore disponibles pour le 2^{ème} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024.

POINT SUR LES SEJOURS ET ACTIVITES ORGANISÉS PAR LE SECTEUR via les clubs locaux • **Retrouvailles des séjours ANCV 2023**, ces retrouvailles qui ne concernent que les bénéficiaires ANCV seront organisées le jeudi 27 octobre 2023. • **Séjours ANCV 2024 et de leur diffusion**, deux voyages : Auvergne du 22 juin au 29 juin 2024 (déjà 52 inscrits), Pyrénées du 7 septembre au 14 septembre 2024 (déjà 52 inscrits), Crête du 2 octobre au 9 octobre 2024. Les inscriptions seront closes le 31 octobre 2023 • **Spectacle de la fédération du 12 décembre 2023** : Music-hall « autour du monde » le mardi 12 décembre 2023. Passez un bel été et toujours et encore prenez soins de vous. Au plaisir de se revoir en septembre



ASSOCIATION L'ÉTRIER : UN DÉBUT D'ANNÉE PASSIONNANT

Outre les travaux d'entretien récurrents, réparation des lices, entretien du site, l'association « L'Étrier de Plerguer » a effectué, en ce début d'année, deux gros chantiers.

L'un concerne la réfection et la mise en peinture de tous les obstacles et l'autre, le changement du sable de la grande carrière. Même si le coût fut élevé, nous avons opté pour du sable de Fontainebleau, privilégiant ainsi le bien-être de nos amis équins. Entre temps, nous avons organisé quatre concours. De très belles manifestations qui ont su attirer un nombre très important de cavaliers. Seule bémol, la ressource en bénévoles se tarit. Nous venons de traverser en peu de temps, trois crises majeures (sanitaire, sociale et sociétale) et maintenant certains pointent du doigt l'éducation de nos enfants. Sans se substituer au rôle de l'état, ni des parents, il est important de rappeler la place importante des associations

dans notre société. Quels que soient la taille et le nombre d'adhérents, chaque association est un des rouages dans le système éducatif. Dans l'équitation comme dans les autres sports, nos enfants y apprennent le respect, le partage, la solidarité et enfin l'entraide. Alors n'hésitez plus, engagez-vous, venez à nos côtés afin de redonner le sourire, l'envie et l'espoir à vos, à nos enfants ! De plus, vous y partagerez des moments de convivialité avec de belles personnes issues de milieu différents. C'est ça aussi une association, le «savoir vivre ensemble». Prochain concours, le 12 et 13 août, dressage, quatrième étape du «Grand Régional».



Le secrétaire Jacques MONFRAIS



COURIR A PLERGUER

Pour notre association, c'est la fin d'une troisième saison.

Ce groupe d'amateurs de running, se compose toujours de plusieurs niveaux. Que ce soit du haut du podium aux courses ludiques ou caritatives, nos adhérents ont tous répondu présents au cours de l'année. Pour ce début d'année 2023, nous avons porté haut les couleurs plerguerroises: marathon de Paris, de Nantes et de Rennes, semi marathon de Paris, intrail murs, trail de Dinard, trail des vallées, 6h de Plouer, défi du Mont Dol... et bien d'autres à arriver. Cette année, nous serons 11 participants au semi-marathon Cancale-St Malo, et 22 ins-

crits à la Route du Fort. Nous comptons également nous inscrire en individuel ou en relais au Marathon vert de Rennes. Avec toujours de nouveaux projets en tête, nous accueillons les nouveaux membres quelque soit leur niveau. Les séances ont lieu le mardi et jeudi de 19h à 20h15 (rendez-vous parking stade de foot, côté vestiaires) avec parfois des séances complémentaires le dimanche matin. Pour tout renseignement nous sommes joignables sur couriraplerguer@gmail.com ou sur nos pages Facebook et Instagram A très vite"



JUMELAGE LETTE PLERGUER : UN AVENIR DURABLE !

Depuis le début d'année, après notre séjour d'une semaine à Lette en 2022, c'est la continuité des échanges entre les 2 comités qui est primordiale.

Rendez-vous donc a été pris, comme chaque année, pour la Choucroute, le 4 mars dernier, avec l'accueil d'une délégation allemande. Nous avons ainsi déjà évoqué la réception de nos amis allemands en 2024, du 26 juillet au 3 août, lors d'une réunion où nous avons pris note de leurs souhaits de visites et de rencontres. Notre défi et notre souhait sont d'associer les habitants de Plerguer à cette aventure qui dure depuis 55 ans, de la plus belle des manières, avec la plus grande convivialité. A ce sujet, nous souhaitons relancer le projet d'échange des écoles de Plerguer avec l'école Primaire «Kardinal von Gallen» de Lette, afin de nouer des liens par le biais de correspondances entre élèves, de faire partager la culture allemande comme

cela a déjà été organisé en septembre dernier au restaurant scolaire, un repas allemand avec découverte de mots et expressions en allemand, pour les enfants de Plerguer. De plus, les 2 comités se sont retrouvés à Berlin pour le week-end de la Pentecôte, avant la fête des Badious où notre comité a pu présenter un char aux couleurs franco-allemandes sur

le thème de la musique ! Prochains rendez-vous : - Forum des associations le 8 septembre - Week-end à Lette du 30 novembre au 3 décembre pour la soirée française Patricia Roters, Présidente 06 79 15 86 75



Le char du jumelage

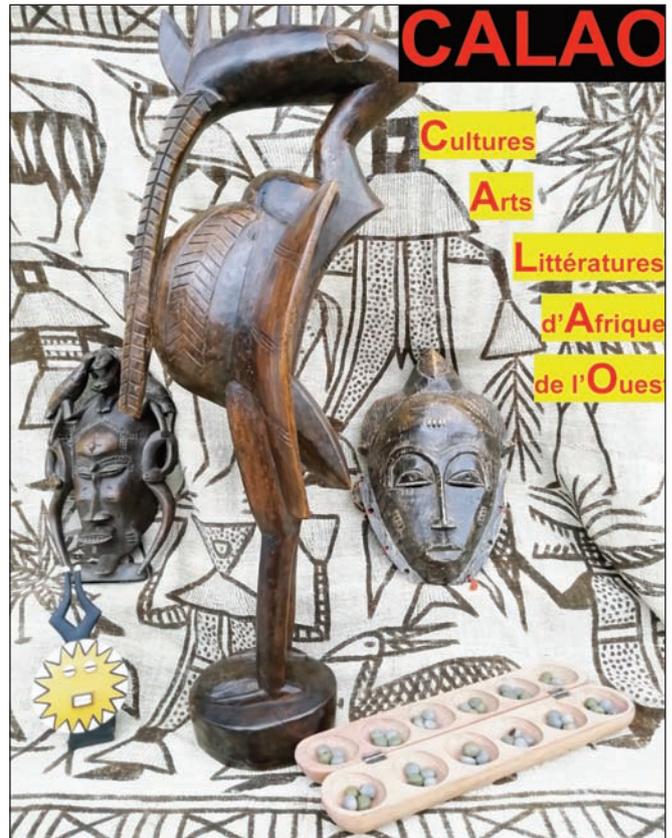


ASSOCIATION CALAO (Cultures, Arts Littérature d'Afrique de l'Ouest)

Après la 1^{ère} exposition d'Art Africain l'année passée à la Cerisaie, intitulée «les masques démasqués» en clin d'œil après le COVID, la 2^{ème} exposition intitulée «de la création à l'expression» a eu lieu les 29 et 30 avril 2023.



Elle s'est enrichie de nouvelles œuvres d'Afrique de l'Ouest et d'un espace audiovisuel. Illustrée par des documents multimédias, elle a donné l'occasion à un nombre de plus en plus grand de Plerguerois, de voir des artistes créateurs en activité et de découvrir l'usage fait de certaines de leurs créations. La prochaine exposition portera sur les statuette et leurs significations. D'autres communes voisines sont intéressées pour accueillir prochainement ces expositions initiées dans notre ville. A Plerguer, afin d'élargir le champs ludique et l'ouverture culturelle des enfants, 12 séances de «découverte du jeu de l'Awalé», conçues avec les enseignant.e.s des 2 écoles, ont été planifiées en octobre et novembre 2023 à la bibliothèque pour les



élèves à partir de 8 ans. L'association poursuit ses séances d'initiation au jeu de l'Awalé pour tout public, tous les derniers samedis de chaque mois de 10 à 12 h à la Cerisaie.

Contact : Association C.A.L.A.O: 06 32.75.90.20.

(Mr. KONÉ) ; calaoplerguer@orange.fr

djacka.kone@orange.fr



M'TAVOIX

L'association M'tavoix, fidèle aux rdv Plerguerois depuis quelques années maintenant, se tient proche de vous à nouveau pour la prochaine rentrée scolaire.

Sur cette période estivale qui a déjà commencé sur de belles notes musicales, c'est avec plaisir que nous pourrons nous retrouver en direct, les yeux remplis de soleil, au forum des associations de Plerguer & de Dol-de-Bretagne (09-09-2023). L'été étant toujours rempli de surprises n'hésitez pas



à vous abonner au Facebook "M'Tavoix - Marielle", et jeter un coup d'oeil sur l'ensemble de mes propositions autres : www.mariellerochon.com. Nouveauté cette année, la danse intuitive, alliance du corps & de la voix, je vous en dis plus en live ! L'association reste à votre écoute au 06.49.15.39.36 ou sur mtavoix@gmail.com. Au plaisir de vous retrouver, au gré de notre vibrante Bretagne!



APEL ECOLE NOTRE DAME

Le début d'année 2023 fut riche en actions au sein de l'APEL de l'école Notre Dame de PLERGUER.

Début mars, nous avons organisé une 1^{ère} édition d'un «Vide ta chambre» à la salle chateaubriand, l'occasion de vendre ou d'acheter des jeux, jouets, vêtements et décoration de chambre d'enfant ; Mi-mars, proposition d'une vente de plat à emporter confectionné par Fabrice LECOULAN traiteur à Plerguer. Le vendredi 7 avril, toutes les familles étaient conviées à découvrir le spectacle musical préparé par leurs enfants avec l'aide de leurs maitresses et d'un dumiste ; au mois de mai, une vente de brioches au profit de la classe de mer des CP/CE1 et CE2 et de l'activité poney des MS et GS ; en mai, confection avec nos petits chefs en herbe d'un livre de recettes destiné à la vente. A chacun sa spécialité ou son plat préféré. Courant juin, les enfants ont vendu des tickets de tombola, le tirage au sort aura lieu le dimanche 2 juillet lors de la kermesse. En jeu, des lots pour passer du bon temps en famille ! 5 sponsors nous offrent de



beaux lots : Pneumadol, Arnaud Penguen TP, VERTIKAL agencement, l'atelier du ciseau et ACE habitat. Merci à eux. Grâce à eux, nous allons faire gagner 1 week-end en famille au domaine du Rouvre dans une cabane sur l'eau, 1 pass annuel famille à Cobac Parc, 1 soirée famille au bowling, 1 session en famille au karting de St Malo et de nombreux autres lots. L'évènement majeur de l'année, la kermesse a lieu eu le dimanche 2 juillet dans la cour de l'école. Le matin une messe a été proclamée en plein air dès 11h. A 14h30, les enfants sont montés sur scène classe après classe pour divertir toutes les familles Bien

KERMESSE
ÉCOLE NOTRE DAME

DIMANCHE 2 JUILLET
DE 11H À 17H
dans la cour de l'école

PROGRAMME :
Messe à 11h
Repas à partir de 12h
Spectacle à 14h30
Tirage tombola à 16h30

ACTIVITES :
Pêche aux canards
Maquillage
Tatouage
Chamboule tout
Tire de nerf
Jeu de palets
Enveloppes surprises

Buvette de 11h à 17h
hot dog - crêpes - gâteaux - bonbons - glaces

Nos partenaires :
Pneumadol, Arnaud Penguen TP, Vertikal, ACE Habitat, PneuMADOL

entendu, pas de kermesse sans les traditionnels stands tant attendus par les enfants : pêche aux canards, chamboule tout, maquillage, tatouage, tirs de nerfs, palets,... Toutes ces actions participent au financement de projets pédagogiques et des sorties scolaires. Suivez l'actualité de l'APEL via notre compte Facebook «APEL école Notre Dame Plerguer». Nous remercions les familles participantes d'une façon ou d'une autre aux actions menées durant l'année scolaire 2022/2023. Nous vous souhaitons un bel été.

L'équipe APEL

MOTO CLUB : MIEUX MOTARD QUE JAMAIS

Comme vous le savez peut-être déjà, l'année dernière, un changement de bureau a eu lieu. Voici sa composition :

M^{me} Serein Anaïs présidente ; M. Planté Julien vice président ; M^{me} Grimault Laurence secrétaire, M. Quéré Geoffrey trésorier. Nous avons clôturé notre année 2022 sur le repas d'Halloween où vous avez été très nombreux et nous vous en remercions. Nous avons été présents pour le Téléthon où nous tenions la buvette du midi. L'année 2023 commence tranquillement avec diverses petites balades, sécurité aux Défoulés de

Miniac-Morvan, des roulages sur circuit. Cette année **au programme** : le Mans, le Vigeant, Fontenay-le-Comte, Magny-Cours... Nous sommes partis le weekend du 1^{er} mai dans un camping à Saint Philibert dans le Morbihan : Belle balade moto, beau paysage, belle plage, belle météo, belle Bretagne... Sachez que notre local est ouvert tous les 15 jours le vendredi dès 21h. N'hésitez pas à passer nous voir. Nous vous donnons surtout rendez-vous le **SAMEDI 28 OCTOBRE 2023** pour notre Soirée HALLOWEEN nous fêterons ensemble nos **10 ANS**.



Dans la continuité de la saison passée, le club a, durant cette saison 2022-2023, continué son ascension dans toutes les catégories de joueurs. Le nombre de licenciés a augmenté dans toutes les générations, et nous avons passé la barre des 200 licenciés (dirigeants inclus).

Les catégories jeunes ont pris beaucoup de plaisir cette saison sur les terrains, en témoigne l'assiduité des joueurs présents lors des séances d'entraînements du mercredi et lors des matchs du samedi. Ni la pluie, le vent ou les faibles températures ne venaient à bout de leur détermination et de leur envie de s'amuser. Une nouvelle fois, les résultats ont été à la hauteur des attentes des dirigeants car les joueurs ont porté leurs couleurs avec brio. Les catégories U11 et U13, par exemple, sont aujourd'hui largement capables de rivaliser avec les gros clubs locaux, ce qui est une vraie satisfaction. L'ensemble des catégories a également participé à plusieurs tournois cette saison, pour le plus grand plaisir des joueurs. Les enfants inscrits aux couleurs du Meleuc (groupement avec Miniac-Morvan) ont également vécu une saison enrichissante avec des matchs très disputés et des participations remarquées lors de différents tournois. La saison prochaine, les enfants de 13 à 15 ans inclus seront représentés sous ces couleurs en championnat. Cette année le groupe des féminines a également continué à travailler les fondamentaux en Foot Loisir et a participé à une dizaine de matchs amicaux, qui ont permis de mettre en application les apprentissages. De nouvelles joueuses vont venir étoffer ce groupe dès le mois de septembre ce qui est une très bonne nouvelle pour l'épanouissement et la pérennité de ce groupe. Le groupe séniors a également vécu une saison riche avec ses trois équipes inscrites en Division 3 et 4, ainsi que la création d'une équipe très prometteuse de Vétérans qui a fait bonne figure/très bien figuré dans le challenge 2023. Cette saison se termine en apothéose avec l'ascension de notre équipe fanion en Division 2 en étant invaincue en championnat. Dès mi-juillet, ce groupe reprendra le chemin des entraînements sous la responsabilité du nouveau coach, Bruno Chastel, qui saura mettre en avant son expérience acquise à Cancale pour atteindre les objectifs du club. Du



plaisir sur les terrains, mais pas seulement... Les membres du bureau ont souhaité relancer l'évènementiel cette année pour le plaisir des petits et des plus grands durant notamment ces quelques moments conviviaux : **diffusion du match France-Tunisie** dans la salle Chateaubriand le mercredi 30 novembre. **Relance d'une soirée du club** : repas Jambon à l'os suivi d'une soirée dansante avec plus de 250 personnes inscrites. Moment convivial de partage entre amis, familles et élus des deux communes. **Pique-nique de fin de saison** avec les différentes catégories jeunes présentes, suivi d'un tournoi lors duquel les parents et enfants se sont défiés à grands coups de fous rires... (cf photo jointe). **Relance d'un tournoi jeunes** à l'occasion de la 1^{ère} édition du Challenge des Badiou le samedi 17 juin avec 28 équipes représentées (dont certaines ayant fait le déplacement depuis la Normandie) dans les catégories U11-U13. Un véritable succès pour les joueurs. Les membres du bureau tiennent une nouvelle fois à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette saison et espèrent vous retrouver nombreux dès le mois de septembre. La présence des bénévoles, commerçants partenaires et parents accompagnateurs est essentielle pour la réussite de notre Club. Le FCPR évolue et a donc plus que jamais besoin de chacun d'entre vous. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre et/ou apporter votre aide (technique, financière, humaine, etc.). A très bientôt au bord des terrains !



GYM VOLONTAIRE DE PLERGUER

Le sport c'est la santé, l'Association affiliée à l'EPGV (Education Physique et Gymnastique volontaire) a connu une année fleurissante et n'a pas fini de créer des liens et de maintenir la forme de ses adhérents.

Des cours pour tous les âges dans une ambiance conviviale et dynamique, proposés et assurés par Delphine et Rozenn (animatrices sportives) dans lesquels chacun trouvera l'activité qui lui correspond : **Gym Pilates** (mardi 9h15-10h15), Bien Être et Equilibre (mardi 10h30-11h30) **Zumba Strong** (mardi 20h30-21h30) **Gymnastique 6-10 ans** (mercredi 10h à 11h), gym 3-6 ans (mercredi 11h à 12h) **Zumba kids-ados** (mercredi 14h30 à 15h30) **Zumba Fitness** (jeudi 19h15 à 20h15), Renforcement musculaire (jeudi 20h25 à 21h25). L'année 2022-2023 a vu l'ouverture d'un dédoublement des cours de gymnastique des enfants du mercredi matin, elle a été ponctuée du GVATHLON des enfants en mai 2023 et la participation dynamique des groupes de Zumba (adultes et enfants) lors de la fête des Badiou, elle se termine fin juin pour mieux reprendre début septembre pour une nouvelle année avec de nouveaux projets. Nous vous donnons rendez-vous au Forum des associations le 8 septembre à partir de 16h30 salle Cha-teaubriand, pour nous rencontrer et vous informer. Le bureau de l'Association de Gymnastique de Plerguer : Annie, Aurélie, Leticia, Marianne, Morgan, Pascale.



Nos contacts : Pascale 06 15 18 10 10
Aurélie zumbagymplerguer@gmail.com
Facebook Zumba Gym Plerguer

ACCA PLERGUER

Amis chasseurs, à l'aube de cette nouvelle saison, tout d'abord quelques résultats sur la régulation des nuisibles :

Ragondins 138 • Corneilles 17 • Pies 14 : du 1^{er} juillet 2022 à aujourd'hui. L'Assemblée Générale s'est déroulée le 28 mai avec une bonne participation : 43 présents + 7 pouvoirs. Je remercie la présence de Yannick AUBRY représentant la municipalité. Comme tous les 3 ans, de nouvelles élections ont eu lieu pour la réélection du bureau qui se constitue comme suit :

Président : CHAPRON Thomas 06 78 43 78 16

Vice - Président : CORVAISIER Patrick 06 88 93 65 45

Trésorier : LEMARESQUIER Serge 06 63 90 19 13

Secrétaire : DUPUY Raymond 06 86 05 17 67

Trésorier adjoint : HUBERT Gildas

Secrétaire adjoint : AUBRY Florian

Membres : Jean-Paul MONTAUBAN - Aurélien ROLLAND - Leo FLEURY. La sécurité a été un sujet longuement évoqué et nous avons terminé cette assemblée par le verre de l'amitié comme le veut la tradition. **Date à retenir :** Vente des cartes le **11/08** et le **15/09** à la maison de la chasse de 18h30 à 20h30. Je vous souhaite au nom du bureau une bonne saison de chasse.



Grosse affluence à l'Assemblée Générale



ALVM : LES AMIS DES ÉCURIES DE LA VILLE MORIN, une association équestre pour la passion et la solidarité.

ALVM est née de l'initiative d'un groupe de parents de cavaliers qui voulait contribuer à la vie équestre locale, avec comme point de ralliement le club équestre de la Ville Morin.

Une des missions principales est de soutenir les concours organisés au sein du club. La mobilisation de ses membres apporte une aide précieuse lors des événements en participant à l'organisation, à la gestion de la buvette et en fournissant un support logistique. Cette contribution permet de garantir des compétitions de qualité, tout en créant une atmosphère conviviale et chaleureuse pour les participants et les spectateurs. En plus des compétitions, les membres de l'association se mobilisent pour entretenir les installations, rénover les infrastructures pour le bien-être des chevaux et des cavaliers, de véritables moments de partage ! Mais ce n'est pas tout ! AVLM participe à deux événements majeurs à ne pas manquer : **la Fête du club : 2 juillet** et **la soirée Gala : 8 juillet**. Nous vous convions à la fête du club, ce qui est une occasion parfaite pour les habitants de Plerguer et des alentours de découvrir l'association et de participer à une journée festive ! AVLM est une association ouverte à tous, quels que soient

votre niveau équestre ou votre expérience. Rejoindre cette belle famille, c'est s'engager dans une aventure humaine et équestre unique, où l'entraide, le respect des animaux et la passion se conjuguent pour créer une atmosphère enrichissante.



J2N

Encore une très grosse année musicale à Plerguer à travers la guitare, le piano, l'éveil musical et ce n'est pas fini !

La demande grossit, nos équipes s'étoffent avec de nouveaux professeurs et de nouvelles disciplines. Bien sûr, nous serons présents au forum de Plerguer pour vous rencontrer.

Site : jai2notesavousdire.com
Facebook - jai2notesavousdire.com
Tous renseignements au
06 81 88 91 04 et
jai2notesavousdire@gmail.com



Un peu d'histoire :

Qui sommes-nous ? L'ADMR est un réseau associatif des services à la personne qui intervient auprès des individus et des familles de la naissance à la fin de vie. Ses champs d'activité sont larges : l'enfance, les situations de handicap, les services et soins aux séniors, de l'entretien de la maison et divers services tel que le portage des repas.

Depuis sa création en 1945 jusqu'à ce jour, l'ADMR s'adapte aux besoins des personnes, à domicile ou dans des lieux de vie adaptés. Une des particularités de ce réseau est le concept du triangle d'or : les clients, les salariés, les bénévoles.

L'association de Plerguer dépend de la fédération d'Ille et Vilaine qui réunit 48 associations. C'est aussi une des 7 associations du Pays de St Malo. La particularité de notre association est qu'elle ne couvre qu'une seule commune. Comme toute association, elle est gérée par un conseil d'administration. Elle est épaulée par la fédération. **L'assemblée générale s'est déroulée le 16 Juin 2023** cela a été l'occasion de mettre en évidence le bilan suivant : **l'activité en 2021 était de 8084 h et celle pour 2022 est 7575 h, soit une baisse de 6%**. Un nombre de personnes aidées de 44 dont 37 de plus de 80 ans. Parmi celles-ci, 17 bénéficient de plusieurs passages par jour et 7 jours sur 7. Un nombre de repas livrés en hausse : 3.690 (3.306 en 2021) Des effectifs de salariés : 6,5 équivalent temps plein (en baisse) liés à des problèmes d'arrêts de travail et des difficultés de recrutement. Soulignons que le volume d'heures d'activité en baisse est lié à ce manque de salarié. Des dossiers sont en attente d'être pris en charge et nous en sommes désolés. Nous remercions toutes les personnes

aidées de leur compréhension quant à des diminutions des heures réalisées parfois, et aux aidants proches qui sont sollicités. Les salariés qui travaillent dans notre association sont des professionnelles compétentes et qui s'épanouissent dans leur fonction. La branche de l'aide à domicile a été revue et des augmentations de salaire ont pu être appliquées. Ces revalorisations étaient absolument nécessaires car ce secteur était particulièrement défavorisé. Au sein de l'association une réflexion est conduite sur les conditions de travail (amplitude horaires, travail de week-end etc.) Le conseil d'Administration et Valérie Martel assistante technique de planning, sont en permanence à réfléchir pour une meilleure qualité de vie au travail de nos salariés. Les nouvelles personnes embauchées bénéficient d'un accompagnement à la prise de poste et de formations, très régulièrement. Des véhicules de service sont mis à disposition. En fin d'année 2022, M^{me} Thérèse Abalécia Présidente depuis de nombreuses années a émis le souhait de s'alléger de cette fonction, mais en demeurant bénévole. En l'absence de candidat au sein du conseil d'administration, la Fédération a sollicité M^{me} Annick Rahault, Administratrice fédérale pour cet intérim. Le but étant de voir émerger une candidature rapidement. Nous recherchons des bénévoles pour maintenir, renforcer le service rendu à Plerguer. Quelques heures de votre temps en fonction de vos disponibilités seraient les bienvenues. Etre bénévole, être salarié pour l'ADMR c'est se sentir utile, c'est partager des valeurs humanistes, c'est donner mais aussi beaucoup recevoir. Venez nous rejoindre ! N'hésitez pas. Vous pouvez y trouver une place dans un esprit de solidarité et de la convivialité.

Annick RAHAULT, Présidente



Réception des nouveaux véhicules